

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 23
Représentés : 7

Qui ont pris part à la délibération : 30

Date de la convocation : 12/09/2023

Date d'affichage : 20/09/2023

**de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 26 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le **vingt-six septembre à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADÉ maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – Liliane LOURADOUR – Erwan DE KERSAINTGILLY – Jacki KLINGER – Danielle CERTIER – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Isabelle BRUSSAT – Olivier COURCHET – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Isabelle FARNET-RISSO – Bernadette BOUCQUEY – Julie LEPLAIDEUR –

POUVOIRS :

Patrick GARNIER	à	Jacki KLINGER
René LE VIAVANT	à	Audrey TROIN
Michaël RIGAUD	à	Geoffrey PECAUD
Christelle TAXI	à	Sonia BRASSEUR
Kathia PIETTE	à	Mireille ESCARRAT
Philippe CHILARD	à	Patrick HERMIER
Jean-François BERNIGUET	à	Marc Etienne LANSADÉ

EXCUSES :

Corinne VERNEUIL
Florian VYERS

ABSENTE :

Audrey MICHEL

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Chaque année, le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement

N° 2023/09/26-08

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ (CCGST) - RAPPORT D'ACTIVITE 2022

N° 2023/09/26-08

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ (CCGST) - RAPPORT D'ACTIVITE 2022

accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Dans ce cadre, le rapport annuel d'activité de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour l'exercice 2022 est présenté au conseil municipal.

Après avoir entendu l'exposé qui précède, le conseil municipal :

PREND ACTE du rapport annuel d'activité de la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez pour l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le maire,

Le secrétaire,



Marc Etienne LANSADE

Geoffrey PECAUD

RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 22



SOMMAIRE

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	4
PREMIÈRE PARTIE : GOUVERNANCE	5
Les élus communadaires	6
Les compétences de la Communauté de communes	8
Repartition géographique des actions	10
Fonctionnement de la collectivité	12
DEUXIÈME PARTIE : ACTIONS	13
Développement économique et tourisme -émulation positive d'une intelligence collective	14
Tourisme office de tourisme communautaire du Golfe de Saint-Tropez	17
Aménagement du territoire, Habitat et Transport	20
Forêt	22
Agriculture	25
Énergie	27
Cours d'eau - GEMAPI terrestre	28
GEMAPI maritime	31
Espaces maritimes	33
Déchets Menagers et Assimilés	36
Service public d'eau potable	38
Assainissement non collectif	40
Conservatoire de musique et de danse	41
Aménagement numérique du territoire	44
Mobilité	45
TROISIÈME PARTIE : RESSOURCES	47
Moyens humains	48
Rapport d'activités 2022 pour la direction des affaires financières	50
Fiscalité et mutualisation	52
Affaires juridiques	53
Systèmes d'information	54
Technique et maintenance	56
Communication	58





GOVERNANCE

Après deux années marquées par les conséquences de l'épidémie de Covid19 sur le fonctionnement de notre collectivité, l'année 2022 aura vu une reprise normale des activités de Golfe de Saint-Tropez. Comme cela est le cas

depuis le début de ce mandat, les décisions du conseil communautaire ont quasiment toutes été prises à l'unanimité, fruits d'un consensus et d'une convergence d'objectifs validés par les maires lors de leurs réunions bi-mensuelles en

L'année 2022 a été celle d'un retour à une vie presque normale, après deux années marquées par les conséquences de l'épidémie de Covid19. Enfin ! Après tant de difficultés, de maladies, de décès aussi, les populations ont vu s'éloigner les dangers des risques sanitaires de la Covid19 et ont retrouvé un rythme normal.

Notre collectivité a donc repris ses activités comme par le passé, à ceci près qu'elle a été impactée, comme les autres, par les effets de l'épidémie sur l'économie de notre territoire et surtout par le déclenchement de la guerre en Ukraine. Cette crise, tous jours en cours à l'heure où j'écris ces lignes, a démultiplié les aspects négatifs sur le fonctionnement de nos activités.

Retards dans les chantiers, livraisons de fournitures retardées, recrutements de plus en plus compliqués... L'économie locale, à l'image de ce qui se passe dans le monde, subit un ralentissement sensible dont nous ne voyons pas l'issue, conjuguée à une inflation croissante qui touche tous les foyers.

Malgré cela, dans notre territoire privilégié, 2022 aura apporté son lot de satisfactions, puisque le secteur du tourisme a connu un excellent cru, avec de nombreux visiteurs et des établissements affichant complet.

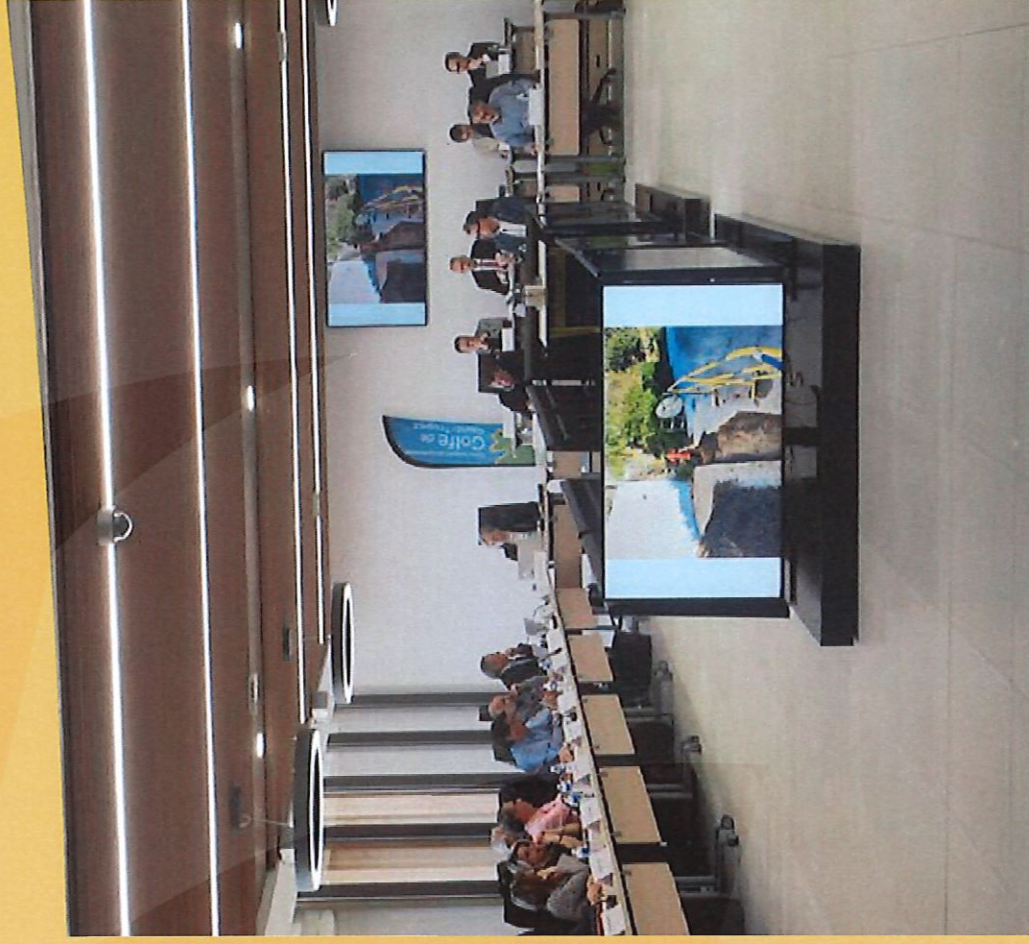
Alors, dans ce golfe de Saint-Tropez dont nous avons transformé l'identité visuelle pour coller à son image de « territoire d'exception », les activités de l'intercommunalité se sont poursuivies de façon concrète, dans tous domaines de compétence. Certains ont connu une accélération de leurs missions, comme les mobilités, destinées à se développer dans les années qui viennent. D'autres ont amplifié leurs actions comme la protection et l'entretien des massifs forestiers ou les espaces maritimes. La collecte et le traitement des déchets se sont amplifiés. Les études ont été lancées pour traiter l'érosion du littoral...

Dans tous nos services, le rythme de travail reste soutenu, s'appuyant sur un personnel compétent. Il reste désormais à parvenir à réaliser chaque année les projets programmés, dont certains prennent du retard en raison du contexte évoqué plus haut mais aussi si par la complexité des normes et réglementations, sans cesse plus contraignantes en France et en Europe, et qui font que les dossiers prennent parfois près d'une dizaine d'années à aboutir.

Ce rapport d'activité témoigne que nous impulsions, tous ensemble au conseil communautaire, de vrais projets d'intérêt général parfois ralentis par la lourdeur administrative dont nous ne voyons toujours pas la simplification arriver...

Au fil des pages de ce document, vous constaterez que Golfe de Saint-Tropez est une collectivité qui avance, sereinement, forte du consensus de ses élus tous portés par la même ambition : satisfaire au mieux la vie de chacun de ses habitants et accueillir au mieux ses milliers de visiteurs.

Vincent Morisse
Président de Golfe de Saint-Tropez
Maire de Sainte-Maxime
Conseiller régional





Michèle DALLIES
Sainte-Maxime



Joëlle Devaux-Demourgue
Sainte-Maxime



Juliette GAUTIER
Sainte-Maxime



Thierry OBOIN
Sainte-Maxime



Michel LE DARD
Sainte-Maxime



Cécile LEDOUX
Sainte-Maxime



Yolande MARTINEZ
Sainte-Maxime



Jean-Maurice ZORZI
Sainte-Maxime



Huguette ESCARRAT
Cogolin



Patrick HERMIER
Cogolin



Christiane LARDAT
Cogolin



Audrey Michel
Cogolin



Patricia PENCHENAT
Cogolin



Franck THIREZ
Cogolin



Philippe BURNER
Cavalaire-sur-Mer



Céline GARNIER
Cavalaire-sur-Mer



Sylvie GAUTHIER
Cavalaire-sur-Mer



Christophe ROBIN
Cavalaire-sur-Mer



Frédéric CARANTA
Grimaud



Anne KISS
Grimaud



Catherine BRUNETTO
La Croix-Valmer



Catherine HURAUT
La Croix-Valmer



Patrice CHAPPUIS
La Mole



Alise CHARLES
Le Plan de la Tour



VINCENT MORISSE
Président
Maire de Sainte-Maxime
Conseiller régional



Marc-Étienne LANSADE
1^{er} Vice-président
Maire de Cogolin



Philippe LEONELLI
2^e Vice-président
Maire de Cavalaire-sur-Mer
Conseiller départemental



Anne-Marie WAMART
3^e Vice-présidente
Maire de Gassin



Alain BENEDETTO
4^e Vice-président
Maire de Grimaud



Bernard JOBERT
5^e Vice-président
Maire de La Croix-Valmer



Thomas DOHRY
6^e Vice-président
Maire de La Garde-Freinet



Laurent GIUBERGIA
7^e Vice-président
Maire du Plan de la Tour



Roland BRUNO
8^e Vice-président
Maire de Ramatuelle



Jean PLÉNAT
9^e Vice-président
Maire de Rayet-Canal-sur-Mer



Sylvie SIRI
10^e Vice-présidente
Maire de Saint-Tropez
Conseillère régionale



Sophie BARDOLLET
11^e Vice-présidente
Maire de La Mole



Lucie LAFEUMA
La Garde-Freinet



Frédéric BLUA
Saint-Tropez



Patricia AMIEL
Ramatuelle



Michel PERRAULT
Saint-Tropez

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12 communes,

58 500 habitants sur un territoire d'exception

LA VALORISATION DES DÉCHETS

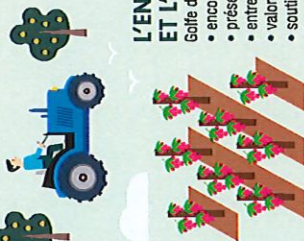
- Golfe de Saint-Tropez
- collecte et traite les déchets
- gère les déchèteries
- développe la collecte des biodéchets

LA FAMILLE

- Golfe de Saint-Tropez
- développe l'enseignement de la musique et de la danse
- participe au financement des transports scolaires
- porte le Plan Local de l'Habitat

LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT

- Golfe de Saint-Tropez
- met en place la fibre optique
- organise la mobilité
- développe le système d'information géographique
- porte le Schéma de Cohérence Territoriale
- élabore le Volet Littoral et Maritime du SCoT



L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE

- Golfe de Saint-Tropez
- encourage le tri et la réduction des déchets
- préserve les espaces maritimes
- entretient les cours d'eau
- valorise les espaces forestiers
- soutient l'agriculture
- favorise le compost et sa valorisation
- développe la filière Bois Énergie
- accompagne la transition énergétique

LA GESTION DES RISQUES

- Golfe de Saint-Tropez
- limite le risque Inondations et Erosion (GEMAPI)
- limite le risque Incendie (D-F-CI)
- prévient des risques de pollutions des eaux de baignade
- participe à la prévention des nuisances sonores des aéronefs

L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT

- Golfe de Saint-Tropez
- développe la promotion touristique
- crée des itinéraires de randonnées
- soutient les grands événements



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Golfe de Saint-Tropez
- favorise l'entrepreneuriat
- accompagne les porteurs de projets
- gère cinq Parcs d'Activités Économiques



L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

- Golfe de Saint-Tropez
- protège les milieux aquatiques et les ressources
- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement non collectif



Grandes thématiques

LE CADRE DE VIE

Actions

Porter le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
Élaborer le Volet Littoral et Maritime du SCoT
Mettre en place la fibre optique
Porter le Plan local de l'Habitat (PLH)
Organiser la mobilité

Aménager, entretenir et gérer les aires d'accueil gens du voyage
Concourir à la politique de lutte contre les nuisances sonores (aéronefs)

Développer l'enseignement de la musique et de la danse
Participer au financement du transport scolaire

L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉNERGIE

Préserver les espaces maritimes
Entretien des cours d'eau
Protéger les milieux aquatiques
Valoriser les espaces forestiers
Soutenir et diversifier l'agriculture
Développer les énergies renouvelables
Favoriser les économies d'énergie

LA VALORISATION DES DÉCHETS

Collecter et traiter les déchets
Gérer les déchèteries
Collecter les biodéchets
Encourager le tri et la réduction des déchets
Favoriser le compost et sa valorisation

LA GESTION DES RISQUES

Limitier le risque Inondation (GEMAPI terrestre)
Limitier le risque Érosion et Submersion (GEMAPI maritime)
Limitier le risque Incendie (DFCI)
Prévenir des risques de pollution des eaux de baignade
Contribution financière au SDIS

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Favoriser l'entrepreneuriat
Accompagner les porteurs de projets
Création, aménagement, entretien et gestion des ZAE
Développer le système d'information géographique

L'ATTRACTIVITÉ ET LE RAYONNEMENT

Développer la promotion touristique / Office de tourisme communautaire
Créer et gérer des chemins de randonnée intercommunaux
Soutenir les grands événements

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Fournir l'eau potable
Préserver la ressource en eau
Gérer l'assainissement non collectif

Cavalaire-sur-Mer
Cogolin
Gassin
Grimaud
La Croix Valmer
La Garde-Freinet
La Mole
Le Plan de la Tour
Ramatuelle
Rayol-Canadel-sur-Mer
Saint-Tropez
Sainte-Maxime



Depuis sa création en 2013, la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez a évolué pour répondre aux défis des nouvelles compétences imposées par la loi ou choisies par les conseillers communautaires.

Le nombre des missions s'étant étendu, il a fallu plus de moyens humains pour ré-

pondre aux besoins créés par des compétences variées, allant de l'eau à la musique et la danse en passant par les mobilités.

Les recrutements ont donc fait appel notamment à des experts dans chacun des métiers nouvellement créés au sein de l'intercommunalité, non sans difficulté

puisque, comme dans tous les secteurs d'activité dans notre pays, attirer de nou-

veaux talents est de plus en plus complexe. Ainsi, en 2022, plus d'une dizaine de postes sont restés vacants...

Cela ne nuit pas pour l'instant au fonctionnement de la collectivité, organisée en pôles bien structurés, avec une gouvernance interne rythmée par les réunions de direction, les comités de direction, les comités de pilotages, les comités techniques ou les groupes de projets.

Côtés élus, les réunions régulières des commissions par compétence, des bureaux des maires, des conseils communautaires ont donné le tempo à un travail soutenu, auxquelles s'est ajoutée la création voulue par la loi d'un conseil de développement.

Parallèlement, l'Hôtel communautaire accueille et est associé à de nombreuses réunions portées par l'état ou d'autres organismes et structures d'intérêt public.

Enfin, l'ensemble de ces actions est relayé et porté par des actions de communication fortes, s'appuyant sur un ensemble de supports classiques et numériques, permettant une connaissance et une mise en valeur des opérations de Golfe de Saint-Tropez, aussi bien au sein du territoire qu'à l'extérieur de ses frontières.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Créé par la loi, le Conseil de développement est un peu l'égal du Conseil économique et social de la Région à l'échelle du territoire. Sa composition est faite sur proposition du président de l'intercommunalité.

En fonctionnement depuis plus d'un an, le Conseil de développement est un organe de consultation, de proposition, qui réunit vingt-et-un membres, représentant le tissu associatif, économique et social du golfe de Saint-Tropez, venant de l'ensemble des communes du territoire et prenant en compte la parité.

Son président est Guy Sauron, ancien maire de La Mole, qui réunit les membres en moyenne une fois par mois, pour aborder des thématiques d'intérêt général ou donner son avis sur d'autres, tels le SCoT ou les grands projets portés par Golfe de Saint-Tropez. Son rôle n'est pas décisionnaire, mais simplement consultatif, ce qui limite la portée de ses actions.



Les services de la Communauté de communes sont présents pour assister le président lors des réunions, organiser et communiquer toutes les informations nécessaires.

La fin des restrictions liées à l'épidémie de Covid19 a permis à Golfe de Saint-Tropez de reprendre le rythme normal de ses activités. Le déploiement des différents services assurant efficace et sans difficulté particulière. Si

ce n'est, comme toujours, la concrétisation retardée de certains projets en raison des lourdeurs administratives allongeant le délai des dossiers...



DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISME « ÉMULATION POSITIVE D'UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE »

Au travers de sa compétence développement économique, la Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez cherche à traduire le dynamisme et l'attractivité de son territoire. Elle propose aux acteurs du monde économique une offre de services variée afin de pérenniser le tissu économique local existant tout en favorisant le développement des petites et moyennes entreprises sur son territoire.

Si l'année 2022 a été marquée par une reprise de l'activité économique dans le golfe de Saint-Tropez faisant suite à deux années de crise sanitaire mondiale, elle demeure cependant fragile dans un contexte géopolitique, économique et climatique incertain avec des conséquences pour les entreprises du golfe de Saint-Tropez, notamment sur leur activité et leur financement, mais aussi des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir.

Sans nier les nombreux défis actuels, soutenir les entreprises du territoire, pérenniser le tissu économique local existant, accompagner les porteurs de projets et fédérer les acteurs économiques locaux sont autant d'actions concrètes et nécessaires menées par le Pôle Développement économique et tourisme en cette année 2022.

I. LA CRÉATION ET REPRISE D'ENTREPRISES SUR LE TERRITOIRE: ACCOMPAGNEMENT ET EXPÉRIENCE

La Maison de l'Entreprise présente une véritable expertise en création, développement et reprise d'entreprise et propose une offre de services dédiée aux créateurs et repreneurs pour une sensibilisation, une information actualisée et une orientation des porteurs de projets vers ses nombreux partenaires.

CHIFFRES CLÉS 2022

125 personnes reçues en 2022 en entretien individuel

II. CRÉER DES SYNERGIES ET DEVELOPPER UN RELATIONNEL PRIVILÉGIÉ AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE

Le renforcement du tissu économique nécessite de réaliser régulièrement des opérations de promotion et d'information. Le pôle développement économique et tourisme s'appuie sur les acteurs économiques locaux (UPV, CCI 83, CMA PACA, l'inter réseaux, DREETS, Pôle Emploi, la Mission Locale) afin de promouvoir la Communauté de communes, ses services et ses projets.

La création d'espaces de dialogues et d'échanges ainsi que la mise en réseau des acteurs économiques locaux sont autant de déterminants de la dynamique et de l'attractivité d'un territoire.

Dans cette perspective la MDE organise tout au long de l'année des rencontres en mode partenarial au travers de ses différentes « Matinales » :

- **Les Matinales Eco** : pour aborder des thématiques généralistes en lien avec la création et la vie de l'entreprise,
- **Les Matinales Gestion** : pour apporter un éclairage sur les bonnes pratiques de gestion financière en entreprise; les données économiques à suivre pour éviter stress et incertitude,
- **Les Matinales numériques** : pour accompagner dans l'ère numérique les entreprises du territoire et aider les chefs d'entreprise à développer leur présence numérique et optimiser ainsi la visibilité de leurs produits et services sur le web.

CHIFFRES CLÉS 2022

- 15 matinales
- 85 participants

Top 3 des thématiques abordées :

- 1) **Matinale Gestion** : Point mort & Besoin en Fond de Roulement (BFR)
- 2) **Matinale Numérique** : Bien communiquer sur Facebook
- 3) **Matinale Eco** : La protection sociale du chef d'entreprise

III. MUTUALISER LES LOCAUX DE LA MAISON DE L'ENTREPRISE POUR PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT EN LIMITANT LES ÉMISSIONS DE CARBONE SUR NOTRE TERRITOIRE

Pour répondre aux enjeux actuels d'employabilité et de montée en compétences, la MDE a facilité l'accueil de formations sur notre territoire dédiées aux dirigeants du golfe et à leurs salariés pour :

- Des formations de professionnalisation pour favoriser une montée en compétences sur le territoire (Anglais intensif, Droit du patrimoine et de la famille, la fiscalité immobilière, la vente en voyage...)
- Des formations obligatoires permettant le maintien et le développement d'activités réglementées sur le territoire (permis exploitation, HACCP, Déontologie et TRACFIN...).



CHIFFRES CLÉS 2022

- 3 formations organisées en partenariat avec CapForma de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var.



Les Volles de Saint-Tropez et notre matinée Business : 1^{re} édition de « La Business Cup » - Mardi 27 septembre 2022 à Saint-Tropez

IV. ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS ÉCONOMIQUES CIBLÉS POUR UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET ATTRACTIF

À l'attention des dirigeants, des décideurs, des entrepreneurs et des porteurs de projets de notre territoire, nos événements éco permettent d'échanger avec d'autres entrepreneurs et porteurs de projets, d'élargir son réseau et de s'insérer plus rapidement dans le tissu économique local avec des objectifs simples : booster son projet, son réseau et développer son entreprise.

Territoire d'exception et destination de rêve, le golfe de Saint-Tropez accueille quelque 12 000 entreprises réparties sur 12 communes et 10 parcs d'activités. Une occasion de rencontrer des dirigeants, de nouveaux clients, des fournisseurs ou encore de (futurs) partenaires...

Les Volles de Saint-Tropez et notre matinée Business : 1^{re} édition de « La Business Cup » - Mardi 27 septembre 2022 à Saint-Tropez

Une matinée en 2 temps : un Speed Business Meeting suivi d'un départ en mer à bord du bateau promenade la Pouchou pour vivre les Volles de Saint-Tropez en direct tout en poursuivant les échanges et les rencontres à bord dans une ambiance décontractée et iodée !

CHIFFRES CLÉS 2022

- + de 50 participants
- 100 % des participants souhaitent voir l'événement perdurer



La 4^e édition du Forum de l'Entrepreneur vendredi 18 novembre 2022 à Grimaud
Une 4^e édition qui s'est déroulée durant la Semaine Nationale de la création et transmission d'entreprise (SNCT) et la Semaine Européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH) et qui a permis à notre collectivité de s'inscrire dans une dynamique inclusive à l'échelle de son territoire. Quelque 50 partenaires institutionnels, organismes publics, privés et associatifs étaient présents au sein du village des partenaires pour apporter conseils et expertise aux visiteurs dans le respect de leurs diversités.

CHIFFRES CLÉS 2022

- 50 partenaires présents
- + de 40 participants au Speed Business Meeting (SBM)
- 2 conférences en lien avec les enjeux actuels du Golfe de Saint-Tropez : la digitalisation et la Transmission-Reprise d'entreprises



Salon de l'immobilier d'entreprise (SIM) 06 - 07 et 08 décembre 2022

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a participé au rendez-vous annuel de l'immobilier d'entreprise à Paris en partenariat avec la CCI du Var. Durant 3 jours, l'équipe du pôle développement économique a rencontré des aménageurs, des investisseurs et des acteurs économiques nationaux. L'opportunité de promouvoir notre territoire et d'accélérer le développement de projets immobiliers, commerciaux et touristiques.



V. RÉHABILITATION DES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

En 2019, les élus de la Communauté de communes ont engagé un ambitieux programme de réhabilitation des voiries et des espaces publics au cœur des parcs d'activités d'intérêt communautaire (gestion confiée à la Communauté de communes).

Un programme de travaux qui a pour objectifs, une remise à niveau des voiries et de l'éclairage public, la réalisation de places de stationnement supplémentaires et un traitement paysager. L'ensemble tend à rendre les différentes zones plus fonctionnelles et à améliorer le quotidien de leurs usagers.

Un plan d'investissement pluriannuel de près de 6 millions d'euros qui concerne les zones Saint-Maur, Font Mourier et Valensole à Cogolin et la zone Saint-Exupéry à La Mole. À ce jour les travaux des zones de Saint-Exupéry et Saint-Maur ont été réalisés.

En complément de ce programme, la Communauté de communes aux côtés du Conseil départemental, de la commune de Cogolin et de l'état, a engagé des études pour la réhabilitation de la route départementale RD48. Le projet vise à reprendre l'enrobé, à intégrer une piste sécurisée favorisant les modes de déplacement doux, à optimiser l'éclairage public et à renforcer

l'écoulement des eaux de pluie dans les réseaux afin de réduire les risques d'inondation. Les travaux sont programmés fin 2023 et début 2024.

VI. ACCOMPAGNEMENT AU DÉVELOPPEMENT DES CURSUS DE FORMATION

Pour la majorité des entreprises, la montée en compétences professionnelles est un levier majeur de leur développement. C'est pourquoi la Communauté de communes a souhaité s'engager dans un programme de soutien au développement

et à la création de parcours de formations répondant aux besoins des professionnels du Golfe.

Parmi les actions menées en 2022, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a travaillé en partenariat avec le CFA des 3 CAPS, le CNAM et Pole Emploi pour le développement de formations allant de bac+1 à bac+3 dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie-restauration. Ces formations permettront, notamment, d'offrir de nouvelles perspectives aux jeunes du territoire.



TOURISME OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

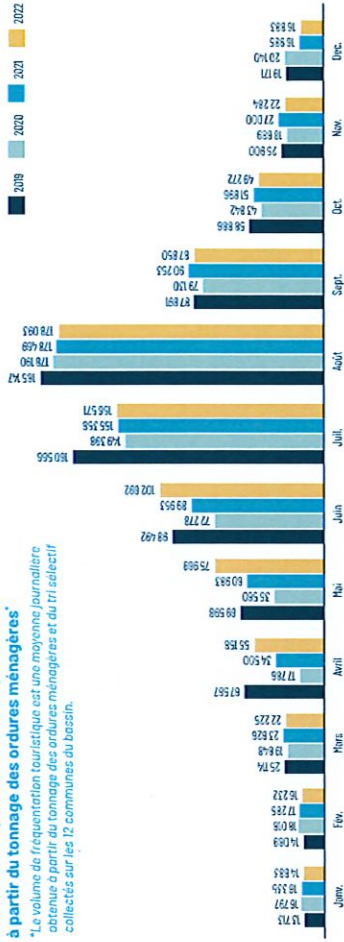
Observatoire du tourisme :

la fréquentation touristique 2022
L'année 2022, aura été pour beaucoup de professionnels du tourisme, une année très positive avec des chiffres de fréquentation identiques à ceux connus avant COVID voire supérieurs (86 % d'entre eux qualifient la saison de « bonne » à « très bonne »).

• **Le Golfe de Saint-Tropez**, a bénéficié de cette reprise d'activité avec une fréquentation à la hausse de - 61 % dès le mois d'avril.
• **Les mois de juillet/août** ont renoué avec les volumes des années avant COVID
• **L'arrière-saison** a été en progression avec des taux de réservations de + 10 % en septembre et + 5 % en octobre.

Volume de fréquentation touristique obtenu à partir du tonnage des ordures ménagères*

*Le volume de fréquentation touristique est une moyenne journalière obtenue à partir du tonnage des ordures ménagères et du TRI sélectif collectés sur les 12 communes du bassin.



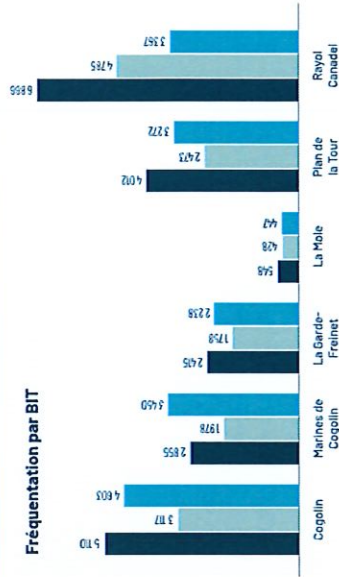
• **Après un premier trimestre 2022** en retrait (-7,4 %) à cause des incertitudes sanitaires mais aussi « l'envie de neige » après 2 ans de fermeture des stations, la fréquentation est repartie à la hausse en avril

• **Juillet** a renoué avec ses volumes habituels. Les chiffres d'août ont suivi la même tendance.

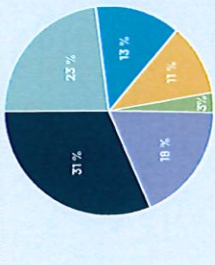
• **Un bilan de saison très positif** : + 13 points de fréquentation entre mai et juin 2022.

Fréquentation par BIT

La fréquentation des Bureaux d'Information Touristique
• La fréquentation touristique des bureaux de l'Office de Tourisme Communautaire a augmenté de 45 % par rapport à 2020 et 25 % par rapport à 2019.
• Nos 5 Bureaux d'Information Touristique ont reçu 21 806 visiteurs entre juin et septembre 2022 contre 14 599 en 2021, e: 17 377 en 2020.



Réception par le RSE du 27/06/2023
Publication par l'Etat le 27/06/2023

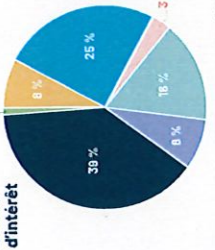


Centre d'intérêt

- Royal-Canadel-sur-Mer
- Cogolin
- La Mole
- La Garde-Freinet
- Le Plan de la Tour

LE PROFIL DES VISITEURS, LEURS CENTRES D'INTERÊT

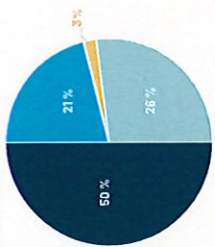
Centre d'intérêt



Centre d'intérêt

- Herbergements
- Manifestations
- Activités, loisirs
- Gastronomie
- Patrimoine
- Pratiques

Profil des visiteurs



Profil des visiteurs

- Individuel
- Couple
- Famille
- Institutionnel

Programme Européen Maritime

« Projet RACINE »

Dans le cadre du programme européen Maritime - Projet RACINE 2019-2022, (programme qui vise la valorisation du Patrimoine et des lieux de la Culture), la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a financé des travaux d'amélioration des espaces d'accueil du public et de la protection des collections pour le musée du Patrimoine de Grimaud et le Conservatoire du Patrimoine du Freinet. Ces deux équipements ont été retenus en tant que musées de société qui abordent la vie d'autrefois à travers les objets anciens et le patrimoine du Golfe de Saint-Tropez.

Dans le cadre de ce programme, la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a proposé de nombreuses animations visant à valoriser notre culture et notre patrimoine :

- **Événement Art, Nature, Patrimoine « Regard Croisés »** du 29 avril au 1^{er} mai 2022 à La Garde-Freinet mettant en relation la collectivité, les associations locales, les partenaires autour de différentes actions.

Des animations scolaires :

- 4 ateliers thématiques : expérimentation d'un jeu de l'oie pour découvrir la nature du massif des Maures, land art, navettes provençales, au rythme de la nature
- Réunissant 9 écoles du territoire et 200 élèves

- **Une exposition art, nature, patrimoine** impliquant des artistes de La Garde-Freinet, le Conservatoire du Patrimoine du Freinet et photos des sites patrimoniaux emblématiques de La Garde-Freinet

• Promotion de la destination : continuité

des actions engagées
-Promotion numérique & Réseaux sociaux
-Animation Numérique du Territoire
-Éditions : actualisation des documents
-Relations presse écrite, TV, radio, web, réseaux sociaux
-Action commerciale : vente de produits et activités « Amusez-vous », hébergements, produits packagés individuels et groupes.

• Actions de communication pour le lancement de la saison touristique 2022 - post-Covid.

-Campagne financée à hauteur de 50 000 € par la Communauté de communes en complément des opérations réalisées par la Région Sud et le Département du Var.



• La valorisation du verger de Miremer à La Garde-Freinet

permettant le maintien en culture de plus de 30 variétés de figuiers plantés en partenariat avec le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles.

• La création de 4 itinéraires sur l'appartenance à la région

Le patrimoine des villages en partenariat avec le Conseil Départemental 83 et le CAUE Var (La Garde-Freinet, Grimaud et Port-Grimaud - réalisation d'un itinéraire « Les Pépites du Golfe de Saint-Tropez »).

Programme financé à hauteur de 85 % par le programme FEDER

• Dépenses : 347 229 €

• Recettes : 295 144 € FEDER

L'agence de promotion

« Golfe de Saint-Tropez Tourisme »

- Société Publique Locale exerçant ses activités pour le compte de ses actionnaires : la Communauté de communes et 10 communes du territoire
- Une équipe de 10 personnes

Moyens déployés dès la mi-juin :

- Spot télévision nationale
- Campagne sur hotels.com
- Insertions presse sur médias ciblés en France, Belgique, Italie
- Partenariats réseaux sociaux et blogrip, Affichage.

Chemins de randonnées

Après le balisage et l'ouverture des 100 premiers kilomètres de sentiers intercommunaux, en 2021, l'année 2022 a été consacrée pour partie à :

- la mise en place de la signalétique directionnelle et des panneaux d'accueil ;
- la création des tables d'orientation et des pupitres d'information ;
- la réalisation et l'impression des premiers dépliants des itinéraires de randonnée ;
- au travail de concertation et de collaboration avec les communes de Sainte-Maxime, La Croix Valmer, Gassin et de Ramatuelle pour développer des randonnées pédestres mais aussi cyclables ;
- au montage de l'appel à projet « A Vélo 2 » de l'ADEME.

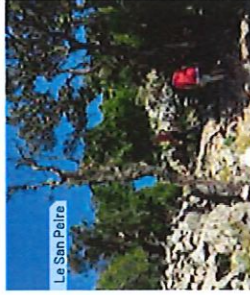
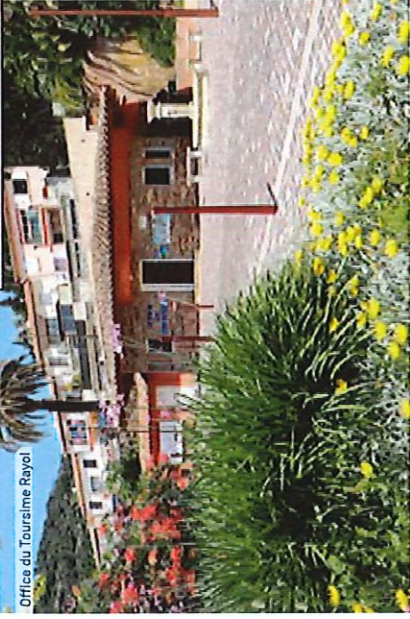
gnalétique, parasols, aménagements intérieurs
• **Éditions** : quantités optimisées et adaptées à la fréquentation des bureaux d'accueil
• Traduction des documents en anglais, pictos en allemand et italien
• 1 guide pratique par commune : offre exhaustive des professionnels du tourisme (hébergements, restauration, activités de loisirs)
• 1 plan de ville : Cogolin, Royal-Canadel-sur-Mer, La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan de la Tour reporté à 2022 en raison de la crise sanitaire
• 1 flyer Journées Européennes du Patrimoine à Cogolin, La Garde-Freinet et Royal-Canadel-sur-Mer
• Flyers animations, marchés, plages (en interne)

L'Office de tourisme communautaire

- **Caractéristiques**
-Une ouverture des bureaux d'information toute l'année. Pas de fermeture entre mars et novembre
-Une équipe de 13 personnes - 4 bureaux ouverts à l'année, 6 en saison
-Back Office, administration
• 1 directrice de l'OTC
• 1 assistante de promotion touristique
-Front Office, 6 Bureaux d'information touristique
• 7 agents à l'année (Cogolin, La Garde-Freinet, Le Plan de la Tour, Royal-Canadel-sur-Mer)
• 4 renforts saisonniers (La Garde-Freinet, La Mole, Le Plan de la Tour, Royal-Canadel-sur-Mer)
-Équipe organisée et polyvalente : promotion de la destination, planings, visites guidées et valorisation du patrimoine, internet et réseaux sociaux, traductions, base de données APIDAE.

Analyse de la qualité du service

- Amélioration de la visibilité pour le public et les professionnels
-Renouvellements matériels et outils de communication : oriflammes, signalétique



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, TRANSPORT



Dans le cadre de sa politique habitat, la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez poursuit la mise en œuvre :

- de son **Programme Local de l'Habitat (PLH)**, adopté en juillet 2020 pour une durée de 6 ans et visant à proposer un logement abordable pour tous.
- de sa **Conférence Intercommunale du Logement (CIL)** dont l'objectif sera d'assurer une plus grande transparence dans la gestion de la demande des logements sociaux et de leur attribution tout en facilitant l'information du demandeur.

Par ailleurs, en partenariat avec la COFOR-ALC83, la Communauté de communes est lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt RECIF- lancé par le France Energie sur le territoire national. Ce programme a vocation à massifier la rénovation énergétique des copropriétés les répondant aux critères suivants :

- Copropriétés de plus de 10 lots principaux ;
- Copropriétés construites avant 1994 ;
- Copropriétés sans problèmes d'impayés majeurs.



Ce dispositif se déroulera du 1^{er} juillet 2022 au 31 décembre 2023.

Enfin, la Communauté de communes est signataire avec la ville de Coplin de la convention d'adhésion au programme **Pe- tites Villes de Demain**. Ce dernier vise les communes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités au sein du territoire intercommunal et présentant des signes de fragilités.

Ce programme constitue un outil de ressource au service des territoires. Il ambitionne de répondre à l'émergence des nouvelles problématiques sociales et économiques et de participer à l'atteinte des objectifs en matière de transition écologique, démographique, numérique et de développement. La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez et la commune de Coplin ont ainsi exprimé leurs motivations quant au travail d'aménagement du territoire dans une démarche de développement durable visant à offrir un

cadre de vie préservé, des logements accessibles et des infrastructures permettant l'épanouissement de chacun.

A l'issue d'une période d'étude de 18 mois, la convention cadre a été signée le 22 novembre 2022, entre la commune, la Communauté de communes, la Banque des Territoires et le Département. Elle intègre une stratégie urbaine et économique de revitalisation (diagnostic, objectifs, actions, phasage et financement).

PLAN PAYSAGE

Suite aux ateliers organisés en fin d'année 2021 et qui ont permis d'échanger autour d'un diagnostic paysager partagé, les travaux sur le Plan Paysage ont conduit à la définition des objectifs de qualité paysagère qui traduisent de manière stratégique l'évolution recherchée des caractéristiques paysagères du territoire.

ils constituent la base du projet de paysage du golfe. Ainsi, 17 objectifs ont été retenus autour de 3 grandes thématiques :

- la préservation de la mosaïque paysagère du Golfe de Saint-Tropez.
- la reconquête des paysages du quotidien.
- l'expérience paysagère au fil des saisons : économie - culture - art de vivre - tourisme.

Ces objectifs de qualité paysagère ont par la suite été déclinés à travers un programme d'actions, qui constitue la traduction concrète et opérationnelle des

objectifs de qualité paysagère par des propositions précises aux contours techniques, administratifs, juridiques ou financiers clairs. Ces actions peuvent être à des échelles spatiales et temporelles très diverses.

Le programme d'actions comprend ainsi 40 fiches actions portant sur 6 thématiques :

- Grand paysage ;
- Paysage et aléas ;
- Paysages du quotidien ;
- Paysages et biodiversité ;
- Pratiques du paysage ;
- Communication et sensibilisation au paysage.

Le Plan Paysage du Golfe de Saint-Tropez a été adopté par délibération n°2022/09/28-10 du Conseil communautaire du 28 septembre 2022, il constitue un document de référence en matière de paysages pour les politiques et les projets d'aménagement du territoire, il pourra notamment alimenter la révision n°2 du SCoT lancée fin 2022.

SCOT

La procédure de modification n°1 du SCoT du Golfe de Saint-Tropez s'est poursuivie toute l'année. Notamment à travers un travail en partenariat avec les communes et les services de l'Etat sur la définition des espaces proches du rivage et la requalification de certains secteurs urbains identifiés par le SCoT approuvé en 2019. Ce travail a permis d'aboutir sur un nouveau projet de modification du SCoT, transmis dans le cadre d'une consultation de 3 mois au Préfet, aux communes et aux Personnes Publiques Associées. Ce nouveau projet répondant aux orientations

nationales, permettra la levée de son caractère exécutoire. L'approbation de la Modification n°1 du SCoT est prévue pour juin 2023.

En parallèle de la procédure de modification du SCoT, par délibération n°2022/12/20-22 du Conseil communautaire du 20 décembre 2022, la Communauté de communes a prescrit la révision n°2 du SCoT afin d'intégrer les nouvelles dispositions issues des lois ELAN, et Climat et Résilience.

Les objectifs de cette révision n°2, qui doit être approuvée avant août 2026, sont :

- l'intégration du nouveau cadre législatif en précisant les modalités d'un mode de développement toujours plus sobre en matière de foncier, et orienter le territoire vers l'atteinte de l'objectif zéro artificialisation nette à l'horizon 2050,
- le renforcement du document à l'aune de la poursuite des politiques publiques portées en continu par la Communauté de communes (transition énergétique

et environnementale, mobilités, risques naturels, habitat, développement économique, préservation du littoral, etc.),

- l'intégration des lignes directrices de l'aménagement régional porté par le SPAODET.

Pour répondre à ces objectifs, la révision va ainsi se concentrer sur 4 chantiers prioritaires :

- 1) l'intégration des politiques publiques portées par la Communauté de communes et ses partenaires,
- 2) la sobriété foncière,
- 3) la définition d'une stratégie d'aménagement artisanal, commercial et d'organisation de la logistique,
- 4) l'adaptation du territoire au changement climatique.

Les élus souhaitent par ailleurs que le travail soit le plus collaboratif possible afin de garantir la cohérence des choix politiques et faciliter leur portage auprès des partenaires extérieurs.



AXE 1 - Réduire la vulnérabilité du territoire :

Après chaque incendie des retours d'expé-

riences sont réalisés. Les grands feux qui

impactent historiquement notre territoire

empruntent souvent les mêmes passages,

que nous dénomons : couloirs de feu (ou

bassin de risque).

Dans ces couloirs de feu, nous souhaitons

identifier les zones du territoire qui in-

duisent un changement de comportement

des grands incendies (dynamique du feu,

aérodynamique, géographie, arrêt de l'incendie,

réduction de la largeur de front, zone py-

rorésistante, point de passage récurrent...)

AXE 2 : Intensifier la culture du feu

« Vivre avec le feu » :

1. Accroître la réalisation des D.L.D. dans

les communes :

Le débroussaillage est une obligation

de l'article L13-10 du Code Forestier faite

aux propriétaires de terrains construc-

tibles situés à proximité des espaces

forestiers. Actuellement cette mesure

complexe est mise en œuvre de manière

disparates et incomplète sur le territoire

du Golfe de Saint-Tropez, tant sur le plan

quantitatif que qualitatif. Afin d'atteindre

un haut niveau de réalisation et de protec-

tion, une stratégie doit impérativement

être mise en œuvre avec les collectivités

et plus particulièrement les communes

qui assurent le contrôle de l'exécution de

cette obligation et engagent leur respon-

sabilité.

Il est proposé d'encourager les com-

munes à s'investir pleinement dans la

mise en œuvre des D.L.D. et de définir leur

politique en la matière.

- en mettant en place une stratégie de

mise en application des CLD sur leur

territoire (information, mise en œuvre,

contrôle, verbalisation, travaux d'office) ;

- en facilitant la mise en œuvre à chaque

étape de la stratégie par un soutien tech-

nique et le développement d'outils in-

formatiques, de suivis pour sensibiliser

les maires et informer les propriétaires

concernés.

2. Transmettre la culture du risque « feu de forêt » :

Afin de mieux prévenir la survenue des feux

de forêt et d'en réduire, le cas échéant, les

incidences, il est impératif de mieux pré-

parer les habitants et utilisateurs du ter-

ritoire à ce risque. Aujourd'hui quelques

actions qui tendent à cet objectif sont ré-

alisées dans le golfe de Saint-Tropez. Il est

impératif de donner une réelle ampleur à

la notion de vivre avec le feu en bâtissant

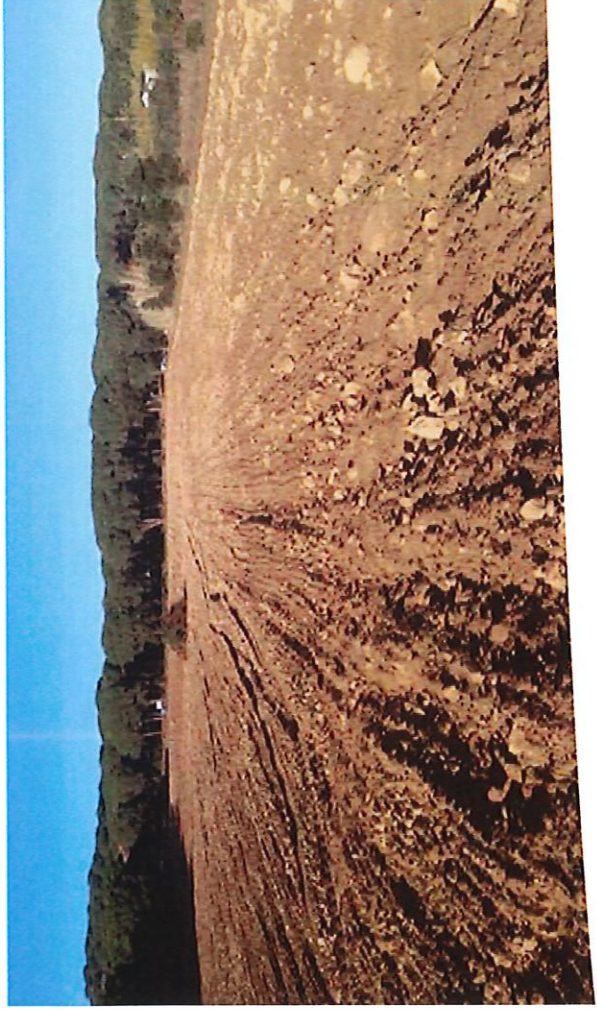
une réelle stratégie concertée et en dé-

ployant sur le long terme des actions dont

la finalité devrait permettre aux touristes,

résidents, élus et gestionnaires d'être le

vrai premier maillon de la sécurité civile.



AGRICULTURE



PROJET ALIMENTAIRE DU GOLFE DE SAINT-TROPEZ

Labellisé par le ministère de l'agriculture depuis mars 2021.

Il est fondé sur 3 axes :

- **AXE 1 :** développer une production alimentaire locale
- **AXE 2 :** faciliter l'accès à la production locale et sa mise en marche
- **AXE 3 :** développer un cercle alimentaire « vertueux ».

Il comporte des actions phares :

- **AXE 1 :** le projet de la patronne,
- **AXE 2 :** les groupes d'échanges en viticulture,
- **AXE 3 :** création et animation d'un réseau des cantines du territoire.

LE PROJET PATRONNE :

L'étude « Maures Bike » a été engagée en début d'année, visant à envisager la création de piste de descente VTT dans un cadre sportif. L'AUDAT a été mandaté pour évaluer la faisabilité d'un tel projet sur le site de Patronne mais les conclusions ont abouti

- 1 ferme maraîchère bio diversifiée sur 2 ha
- 1 espace test en maraîchage bio sur 5 000m²
- 1 espace test en poules pondeuses et arbres fruitiers (agrobioscience) sur 1 ha
- 1 élevage caprin (env. 50 chèvres) avec transformation (yaourts, fromages)
- Repositionnement d'une serre tunnel servant de bergerie (300m²)

à de nombreuses difficultés récurrentes : environnementales, réglementaires, géographiques, etc...). Ainsi il a été décidé de poursuivre la réflexion d'un tel projet sportif et de loisir en recherchant d'autres sites plus appropriés et de manière moins concentrée.

En parallèle, un travail réglementaire approfondi a été accompli :

- un dossier loi sur l'eau pour créer un puits qui sera la source d'approvisionnement en eau agricole
- un examen interservices préalable conduit en collaboration avec les services de la ddm
- un dossier d'autorisation de défrichement
- un examen des contraintes imposées par le règlement d'usage
- une analyse des implantations de bâtiments ou d'infrastructures par rapport au zonage et contraintes du ppi
- une analyse des implantations de bâtiments ou d'infrastructures par rapport au zonage et plan de gestion de la zone humide de la vallée de la môle
- une analyse de l'application possible et souhaitable du débroussaillage obligatoire



Pendant ce temps, l'étude de mise en œuvre du projet a livré ses conclusions. Elle propose l'installation de plusieurs entités, conformément aux étapes précédentes :

- 5 serres maraîchères (9 6x62 m)
- 1 serre pépinière bioclimatique (200 m²)
- 1 hangar agricole (150 m²)
- 1 légumerie dans la bastide
- 2 poulaillers mobiles (30 m² chacun)
- 1 parc de pâturage clôturé (1 ha)
- 1 centre d'emballage d'oeufs et du stockage dans la bastide
- 1 bâtiment d'élevage 500m² avec chevrerie, salle de traite, stockage foin et matériel
- 2 parcs de pâturage clôturés (5ha)
- 1 fromagerie
- 1 logement pour le ou les maraîchers
- 1 logement pour le ou les éleveurs caprins
- 1 logement pour les testeurs
- 1 local associatif

Des groupes pour progresser collectivement et évoluer vers des pratiques vertueuses :

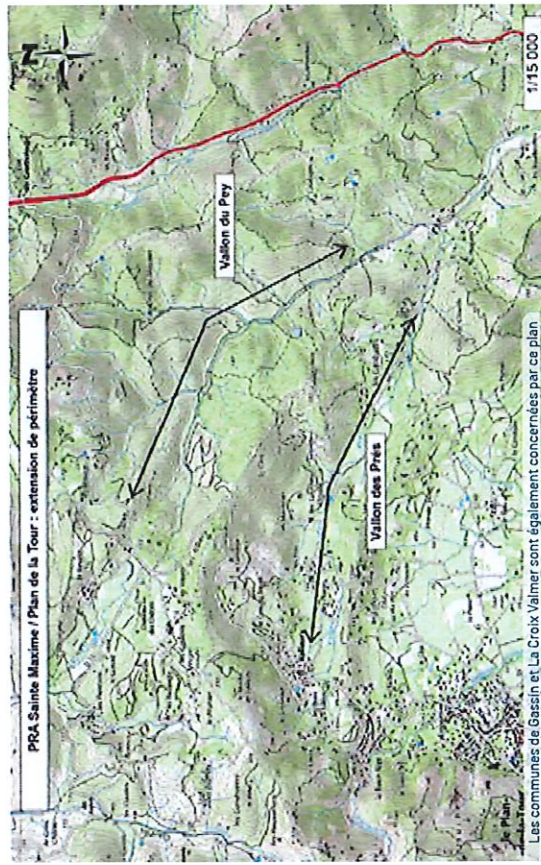
Trois groupes :

- GROUPE 1 : Le Plan-de-La-Tour et Sainte-Maxime
- GROUPE 2 : Grimaud, Cogolin et La Garde-Freinet
- GROUPE 3 : La Môle, Ramatuelle, Gassin, Cavalaire et Saint-Tropez

Le compost est utilisé en grandes quantités, la consommation des pesticides baisse ; les viticulteurs s'engagent et font évoluer leurs pratiques.



Epannage de compost pour structurer les sols



LE PLAN DE RECONQUÊTE AGRICOLE

La Communauté de communes du golfe de Saint-Tropez s'est engagée dans un « Plan de Reconquête Agricole ». Initié par la Chambre d'Agriculture et la Préfecture du Var, il vise à développer le potentiel de production d'une économie agricole génératrice de richesses, à valoriser l'agriculture dans sa multifonctionnalité et à la mobiliser comme outil de lutte contre les incendies, notamment en valorisant les friches. Ce plan est mis en œuvre sur les zones agricoles choisies et définies avec

les communes concernées.

Au Plan de la Tour et Sainte-Maxime, ce sont les zones desservies par le canal de Provence qui sont privilégiées. La présence d'eau agricole est un facteur de diversification et de sécurisation de l'agriculture alimentaire.

Pour atteindre les objectifs de mobilisation du foncier définis par les agriculteurs, une animation foncière est mise en place. C'est la SAFER PACA (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) qui est l'artisan de cette animation.

LE RÉSEAU DES CANTINES

Une journée d'échange a été organisée le 29 juin 2022 car les nouveaux textes législatifs imposent de modifier les fonctionnements des cantines du territoire.

Le réseau des cantines met en place un soutien : formations, achat d'outils informatiques communs pour la préparation des menus, des commandes, du suivi comptable...



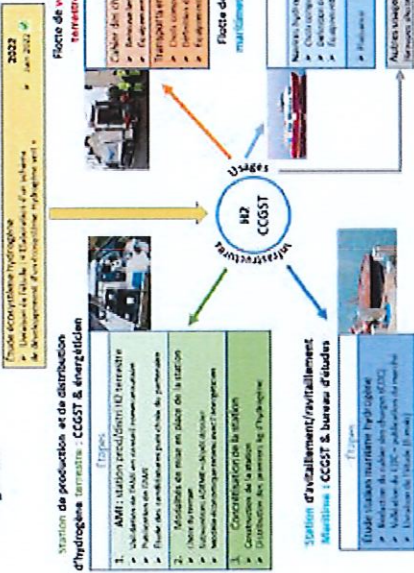
ÉNERGIE

DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROGÈNE

L'hydrogène est un gaz qui peut être obtenu par différents moyens. Produite de manière polluante depuis longtemps dans l'industrie par vaporeformage, on assiste depuis quelques années au développement soutenu de la production d'hydrogène par électrolyse, c'est-à-dire par l'usage d'eau et d'électricité. Cette dernière méthode rend l'utilisation de cette énergie particulièrement pertinente, notamment pour la mobilité propre et décarbonée.



Étude initiale : écosystème hydrogène CCGST & bureau d'études (Seu'Up)



Schema d'écosystème hydrogène tel qu'identifié aujourd'hui par la GST avec ses futures infrastructures et usages.

CONVENTION SARE (FRANCE RENOVI)

GST a signé une convention pluriannuelle avec la COFOR ALEC 83 pour le Service d'accompagnement à la Renovation Energétique (SAPE). GST s'est occupée de la communication et du relais auprès des communes, notamment par la distribution des flyers. Le conseiller de la COFOR tient une permanence à l'hôtel communautaire une fois par mois afin d'accompagner les particuliers dans leur rénovation énergétique. En 2022, 154 ménages ont été accompagnés dans leurs démarches de rénovation grâce à ce dispositif. Cette convention permet de réaliser d'autres actions de sensibilisation, comme les ba-

lades thermiques. Celles-ci permettent de mettre en évidence les déperditions de chaleur des bâtiments en hiver grâce à des caméras thermiques et sensibilisent les habitants sur les gestes à avoir pour limiter leur facture énergétique.



PROGRAMME ACTEE 83 SEQUOIA 2

Le programme action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique ACTEE 83 SEQUOIA 2 a permis de créer un groupement lauréat ACTEE dans le Var, le regroupement 5 EPCI, le Syndicat mixte de l'énergie des communes du Var (Symilec Var) et la COFOR ALEC 83. Le programme a débuté en 2021 et répond à l'objectif n°14 du PCAET de GST : « accompagner les communes dans la rénovation / l'optimisation de leur patrimoine public ». En 2022, SEQUOIA 2 a permis de former 13 référents énergie dans 6 communes ; de réaliser des audits énergétiques de bâtiments communaux et d'apporter un service d'information aux collectivités.

GEMAPI TERRESTRE

I. DÉMARCHE CONTRAT TERRITORIAL POUR LA GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Après une longue définition des actions en collaboration avec les maires douvrage, dont les communes membres de l'EPCI, Golfe de Saint-Tropez, par son service cours d'eau notamment, poursuit la démarche d'amélioration de la qualité des milieux naturels aquatiques terrestres. En partenariat financier exclusif avec l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse qui participe à hauteur de 50 %, c'est une enveloppe de 20 903 343 € HT qui est mobilisée, dont 7845 401 € HT pour la seule maîtrise d'ouvrage intercommunale

(pôle environnement, pôle aménagement et pôle eau).

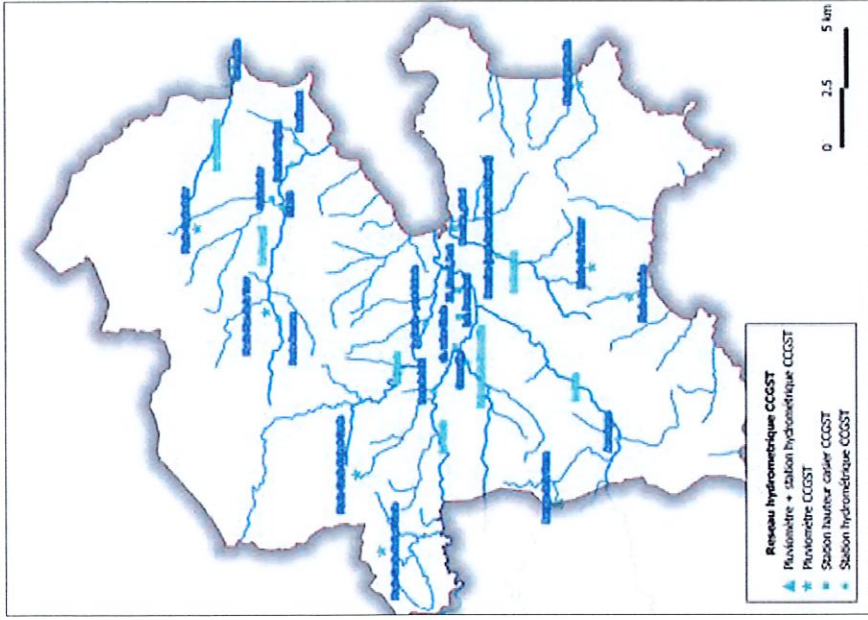
Ce contrat territorial a été officiellement engagé suite au passage en comité de bassin au sein de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse le 8 avril 2022.

Sur les 42 actions que comptabilise le contrat pour la période 2022-2024 répartis en 4 volets distincts, le service cours d'eau en porte 13 à lui seul, et en suit 11 de manière active. Ce qui représente en fin de compte, une implication sur près des deux tiers du contrat. Les principaux sujets

traités par le service sont la desimperméabilisation, la réutilisation des eaux usées, les travaux d'entretien des cours d'eau, les travaux de restauration hydromorphologiques, les espèces invasives, la ressource en eau et les zones humides.

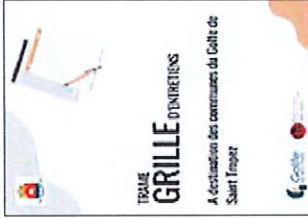
II. EXTENSION DU PARC DE STATION DE MESURE HYDROMÉTRIQUE

Le territoire intercommunal fait partie du Territoire à Risque Inondation Est Var au sein duquel le service cours d'eau est identifié comme Système d'Alerte Local. Dans un contexte de climat méditerranéen et vu la configuration des bassins versants propices à des inondations rapides, il apparaît nécessaire d'accompagner les responsables communaux pour anticiper les événements à risque. Le service cours d'eau assure un suivi des événements pluviométriques marqués pouvant générer des inquiétudes en termes de débordement de cours d'eau. Le territoire disposait déjà de quelques éléments de mesures de types pluviomètres et stations de levé des hauteurs d'eau pour assurer cette surveillance. L'action, prévue au Programme d'Action de Prévention des Inondations, consistait à moderniser le parc existant et à installer 4 nouveaux pluviomètres et 8 nouvelles stations de levé des hauteurs d'eau, soit le double de l'existant pour un montant de 330 000 € TTC. Un des points importants de cette action consiste en l'équipement de certains sites situés en lit majeur, permettant ainsi d'évaluer et suivre la propagation de l'onde de crue de manière plus globale.



III. LANCEMENT DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE

Prévu dans le Programme d'Action de Pré-



vention des inondations pour répondre aux obligations de la nouvelle loi sur la sécurité civile de 2021, le service cours d'eau a lancé l'élaboration du Plan intercommunal de Sauvegarde (PICS) en septembre 2022 par le recrutement du bureau d'études Riscrise. Ce projet a pour but de formaliser l'implication de Golfe de Saint-Tropez auprès des communes en période de crise. Il doit aussi permettre de faciliter la mutualisation des moyens de crise au niveau intercommunal, et de définir les modalités de continuité d'activité. Un diagnostic concerté avec l'ensemble des acteurs a été initié avec une cinquantaine de réunions en décembre 2022. En 2023, la deuxième étape consistera à définir l'ambition du PICS, pour finir la démarche par la rédaction des procédures, inventaires,

IV. POURSUITE DES PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT

Les programmes d'aménagement des bassins de la Garde, du Préconil, du Bourrian et de la Giscle se poursuivent. Chaque programme se situe à un stade avancé différent.

Concernant le Préconil, des scénarios sur certains sites ont été validés par les communes concernées, en particulier l'aménagement prévu le long du fleuve en centre-ville. Les démarches d'acquisition amiables se poursuivent et se soldent par trois acquisitions dont deux à leur symbolique, et une négociation bien aboutie sur un secteur particulier de l'ancien site Brisach, dont la propriété a changé en milieu d'année. Les difficultés foncières sont toujours présentes entraînant ainsi des ralentissements dans la réalisation des opérations de terrain, comme les investigations géotechniques, nécessaires aux différents stades de conception. Ces opérations représentent notamment un poids important pour finaliser les dossiers réglementaires (Etude De Danger en concurrence). Une occupation temporaire accordée le 27/09/2022 pour mener à bien ces opérations.

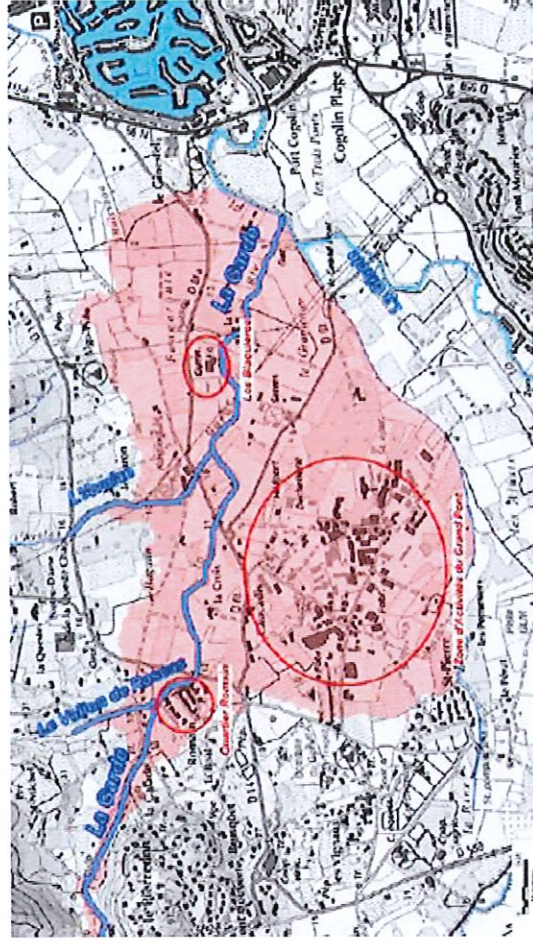
A propos du Bourrian, les difficultés techniques, réglementaires, juridiques, paysagères et financières étaient trop conséquentes pour ne pas s'orienter vers une alternative au chenal traversant la

et outils (annuaires, conventions...) dans une dernière étape.

a donc été envisagée, basée sur un tracé historique, dans une ancienne zone de confluence du Bourrian vers le Béliou. La concertation avec le syndicat représentant les copropriétaires concernées par le projet se poursuit.

Le projet de la Giscle s'est également poursuivi par les étapes géotechniques pour un montant de près de 52 000 € TTC. Sur cette base, deux scénarios ont émergé. Deux-ci seront proposés à la validation des élus des communes concernées en début d'année 2023.

La mise en œuvre du programme d'aménagement de la Garde a quant à lui passé une étape critique dans sa progression. En effet, il a fait l'objet d'une enquête publique qui s'est déroulée du 28 avril au 31 mai 2022. Elle s'est déroulée en mairie de Grimaud avec la présence d'un commissaire enquêteur qui a animé des permanences physiques sur place. A son issue, le commissaire a rendu un avis favorable. Cette étape a marqué la fin d'une longue phase d'étude et de conception. Il s'en est suivi l'obtention des arrêtés préfectoraux d'autorisation Environnementale et de déclaration d'intérêt général autorisant les travaux le 18 novembre 2022 par le préfet du Var, puis celui portant sur la déclaration d'utilité publique des travaux et des acquisitions nécessaires au programme en date du 3 février 2023.



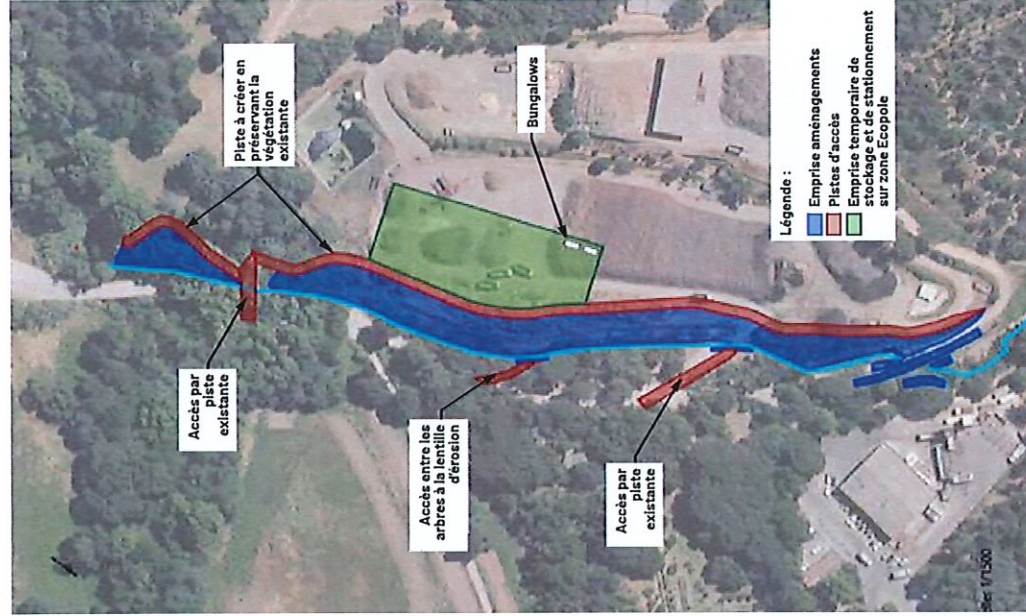
Réception par le préfet : 27/08/2023
Publication : 27/08/2023 dans sa phase administrative avant d'entamer courant 2023 la phase judiciaire après saisi du juge de l'expropriation. A ce jour, 27 parcelles ont fait l'objet d'une convention amiable, 12 parcelles ont fait l'objet d'une acquisition amiable pour un montant de 120 798 € et 29 parcelles sont visées par la procédure d'expropriation pour un montant de 411 315 €.

V. PROJET DE RESTAURATION DES COURS D'EAU (MARAVEOU)

Situé sur la commune de la Môle, le Maraveou est un affluent rive droite de la Môle au niveau de pont de l'Ecopole. Ses débordements, combinés ou non à ceux de la Môle, impactent la base de vie de l'Ecopole, pouvant causer des préjudices conséquents sur les biens et l'activité du site. L'aléa inondation a donc été étudié permettant d'analyser les mécanismes d'inondation pour des débits de références dans l'objectif de projeter des aménagements permettant de réduire le risque sur les enjeux tout en améliorant la qualité environnementale du secteur.

Il a donc été décidé de procéder, dans le respect du SDAGE, à la restauration hydromorphologique des 360 derniers mètres de berge, plus exactement depuis la piste forestière jusqu'à la confluence avec la Môle. Il est donc prévu de redonner une forme plus naturelle au cours d'eau en lien avec son espace de bon fonctionnement, de restaurer son fonctionnement hydromorphologique et de restaurer ses fonctionnalités écologiques (amélioration de la connectivité latérale, reconquête d'un corridor végétal en rive droite, suppression des espèces invasives présentes).

Le bureau d'étude Société Canal de Provence (SCP) a été recruté en 2022 en qualité de maître d'œuvre pour concevoir les aménagements et formaliser les dossiers réglementaires. Après la production de plusieurs scénarios d'aménagement, il a finalement été décidé la création d'un lit embôité avec risberme, la suppression de deux ouvrages hydrauliques et de protection de berge en enrochement, le traitement d'une lentille d'érosion et la restauration d'une ripisylve adaptée. Les travaux devraient débuter en septembre 2023.



GEMAPI MARITIME

POUR RAPPEL

La compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence obligatoire des communautés de communes depuis le 1^{er} janvier 2018.

Le Programme d'investissement de la GEMAPI Maritime concerne les 9 communes littorales du territoire. Le Groupement d'entreprises FREYSINET / TP GEO a débuté les travaux de réhabilitation de l'escalier public du Bailli de Suffren en janvier. Cette première phase qui s'est déroulée jusqu'au mois

Le montant des études et des travaux réalisés en 2022 par la Communauté de communes s'élève à 1521000 €.

d'avril a consisté en la purge intérieure de l'ouvrage pour permettre de conforter la structure interne en béton armé et le renforcement du talus sur lequel il est adossé. La deuxième phase de travaux qui a débuté en octobre, traite de la réhabilitation extérieure de l'escalier avec le renforcement des fondations et l'habillage pierre des poteaux, voutes et dalles. Les travaux se termineront à la fin de l'hiver 2022/23.

La société PIVAGES a remporté l'appel d'offre pour la mise en place et exploitation de caméras pour le suivi de l'évolution du trait de côte : 3 caméras ont été installées plage du Rayol en fin d'année.

CAVALAIRE-SUR-MER

La demande de concession d'utilisation du Domaine Public Maritime en dehors des ports pour les 3 épis existants de la plage du centre-ville a été accordée par arrêté préfectoral pour une durée de 30 ans.

Le levé topographique de l'arrière plage a été réalisé en prévision de la reprise des études de lutte contre l'érosion de la plage du centre-ville. Le marché pour réaliser les levés bathymétriques sur le même secteur a été notifié à l'entreprise SEMANTIC.

LA CROIX-VALMER

Le mur de soutènement existant au niveau de la plage de Gigaro présente de nombreux désordres qui doivent être traités pour garantir la pérennité de l'infrastructure routière sur ce secteur. Le

ESCALIER DU BAILLY DE SUFFREN RIVIER 2023



PLUSIEURS CHANTIERS ET ÉTUDES DE LUTTE CONTRE L'ÉROSION ONT ÉTÉ MENÉES EN 2022

RAYOL-CANADEL-SUR-MER

La Communauté de communes a poursuivi les inspections subaquatiques mensuelles de l'ouvrage atténuateur de houle installé en 2020 avec son prestataire SEACURE et le suivi environnemental avec CREOCEAN. Dans le courant de l'hiver, un bateau a endommagé un géotube de 15 m situé à l'extrémité ouest du récif. Les tempêtes hivernales ont achevé la destruction complète de ce géotube qui devra être remplacé.

Le groupement d'entreprises FREYSINET / TP GEO a débuté les travaux de réhabilitation de l'escalier public du Bailli de Suffren en janvier. Cette première phase qui s'est déroulée jusqu'au mois



SEMIELLE DÉGRADÉE DU MUR DE SOUTÈNEMENT DU BOULEVARD DE LA MER À GIGARO

marché maîtrise d'œuvre pour la création d'un mur chasse mer afin de protéger la route surplombant la plage de Gigaro a été attribuée au bureau d'études CORINTHE Ingénierie. Les études d'avant-projet ont débuté en septembre par des modélisations numériques de propagation des houles du large jusqu'à la côte afin d'évaluer les efforts qui s'exerceront sur le futur ouvrage. Des propositions d'aménagements ont été faites à la Communauté de communes et à la commune. Elles doivent encore être validées par les services environnementaux de l'état et les ABF.



ENROCHEMENT DU CIMETIERE DE SAINT-TROPEZ AVANT TRAVAUX

SAINT-TROPEZ

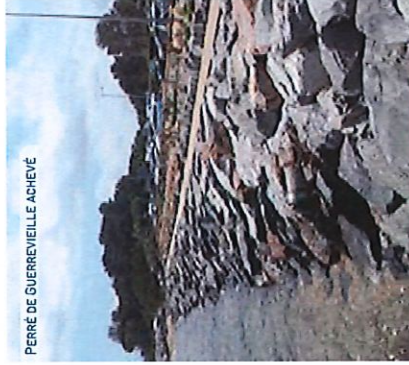
- L'autorisation environnementale de réaliser les travaux a été obtenue au mois d'août par arrêté préfectoral après la tenue d'une enquête publique au printemps. Les travaux ont été confiés par appel d'offres à l'entreprise TP SPADA. La préparation de chantier s'est déroulée pendant les mois de novembre et de décembre. Les travaux débuteront en janvier 2023.

GRIMAUD

- La Communauté de communes poursuit les inspections subaquatiques trimes- trielles de l'ouvrage atténuateur de houle installé en 2020 au niveau de la plage du Vieux Moulin avec son prestataire SEA-CURE.
- Les travaux de confortement du perré de la plage Guerrevielle ont été réalisés par le groupement d'entreprises TP SPADA / USBAVAR en tout début d'année 2022. Les travaux ont été réceptionnés au printemps.
- Les études d'avant-projet de renaturation de la plage de Saint Pons et de dépollution pyrotechnique se poursuivent avec le maître d'œuvre CREOCEAN désigné pour cette opération.
- Dans le cadre de l'opération SEDIGST concernant l'étalement d'un schéma de gestion territoriale des sédiments de dragage du Golfe de Saint-Tropez, des analyses de sable ont été réalisées par

- Lot A : travaux d'enrochement secteurs Croisette et Nartelle à TP SPADA
- Lot C : travaux de géotube renforcés par la technologie Géocorail secteur Croisette à SEACURE
- Lot D : travaux de génie civil maritime secteurs Croisette et Saint-Hilaire à TP SPADA
- Les travaux du lot C démarreront au printemps 2023.
- La société RIVAGES a remporté l'appel d'offre pour la mise en place et exploitation de caméras pour le suivi de l'évolution du trait de côte : 3 caméras ont été installées plage de la Garonne en fin d'année.

PERRÉ DE GUERREVILLE ACHÉVÉ



ESPACES MARITIMES

UNE ANNÉE STRUCTURANTE

Un nouveau document Cadre et une nouvelle approche : du pilier aux enjeux

Depuis quasiment son origine, le service Espaces maritimes s'est doté d'un document stratégique, le « document cadre » pour mener à bien ses missions et les planifier dans le temps. Quatre documents, élaborés chacun pour une durée de 5 ans, se sont ainsi succédés jusqu'en 2020. Au-delà des évolutions sur le fond, un changement majeur est opéré dans la façon d'analyser le travail engagé.

À l'instar de ce qui se fait depuis quelques années au sein des Aires marines protégées récemment créées, les actions vont être regroupées en fonction des enjeux environnementaux sur lesquelles elles portent.

Sur cette base 5 enjeux ont été

identifiés :

- l'enjeu 1 : les habitats marins,
 - l'enjeu 2 : les eaux marines,
 - l'enjeu 3 : les céphalopodes et les tortues,
 - l'enjeu 4 : les espèces réglementées,
 - l'enjeu 5 : les espèces non réglementées.
- À cela s'ajoutent des actions périphériques, non obligatoires, mais indispensables, dénommées actions « Facteurs Clés de Réussites » (FCR) et qui intègrent les actions de communication et de sensibilisation, mais aussi la gestion du service, du personnel, du matériel, la gouvernance, le suivi de l'application de la réglementation...

LES HABITATS

Des températures trop élevées pour la faune sous-marine

Le suivi des des populations de gorgones blanches (*Eunicella singularis*) sur le site de Tailat s'inscrit dans le cadre du suivi du réchauffement climatique car c'est une espèce thermosensible. Les résultats d'une station avec près de la moitié des individus nécrosés, et près d'un tiers de colonies mortes. Cette mortalité est à mettre en lien avec les fortes températures de l'eau les semaines précédentes (jusqu'à 22 degrés enregistrés à 33 m de profondeur). Cette mortalité touche également les gorgones rouges (*Paramuricea clavata*).



DES GORGONES FRAILISÉES PAR LA HAUSSE DES TEMPÉRATURES

Des observations de cétacés exceptionnelles en mai 2023

Lors d'une patrouille avec l'association Miracetti en mai 2022, des observations exceptionnelles ont pu être faites par l'équipe observateurs. En effet, ce jour-là étaient donnés rendez-vous entre le Rayol et le Levant, des centaines de globicéphales, plusieurs Dauphins bleu et blanc et pour finir un Cachalot.

Même si toutes les patrouilles ne sont pas aussi prolifiques, les diverses observations que nous centralisons montrent que le territoire maritime au droit de nos côtes est propice à la présence de la plupart des cétacés de Méditerranée y compris au sein du golfe de Saint-Tropez.



Une étude bioacoustique unique

En 2022, la structure animatrice a lancé une étude d'une durée d'un an, visant à définir l'état écologique des peuplements de poissons et d'invertébrés marins par acoustique passive.

Des hydrophones ont été installés en août 2022 sur 4 premières stations decourte afin d'enregistrer la « biophonie » (sons émis par les organismes vivants) émise par les poissons et les invertébrés pour une première période de 2 mois.

À l'issue de cette période, les hydrophones ont été déplacés sur 4 nouvelles stations pour une nouvelle écoute de 2 mois, et ainsi de suite sur une période totale d'un an. La diversité des sons mesurés est un indicateur de la biodiversité, et la quantité des sons revient schématiquement à mesurer l'abondance des espèces enregistrées.

Il est ainsi possible d'évaluer l'état fonctionnel des habitats écoutés, au travers de la diversité et de la quantité d'espèces qu'ils hébergent. L'analyse des enregistrements acoustiques permettra en outre de discriminer les sons émis par les activités humaines et, dans certains cas de mettre en évidence l'impact des sons anthropiques sur le comportement de la faune enregistrée.

Cette étude d'une valeur de 125600 € TTC est financée par l'indemnité perçue par la Communauté de communes au titre du préjudice écologique, suite à la pollution aux hydrocarbures décembre 2018 (collusion CSL Virginia / Ulysse).



Découverte du nouveau sentier marin à Bonporteau

INFORMATION - COMMUNICATION - SENSIBILISATION

Des sentiers marins en plein essor et un petit nouveau à Bonporteau

Trois sentiers marins en accès libre sont aménagés au sein de l'aire marine protégée. Le dernier (plage de Bonporteau, à Cavalaire) a été installé au printemps 2022. La Communauté de communes les anime à la demande des communes concernées.

Au total 347 personnes ont bénéficié d'une visite commentée sur un de ces trois sentiers marins et ont ainsi été sensibilisées à la fragilité des petits fonds méditerranéens.

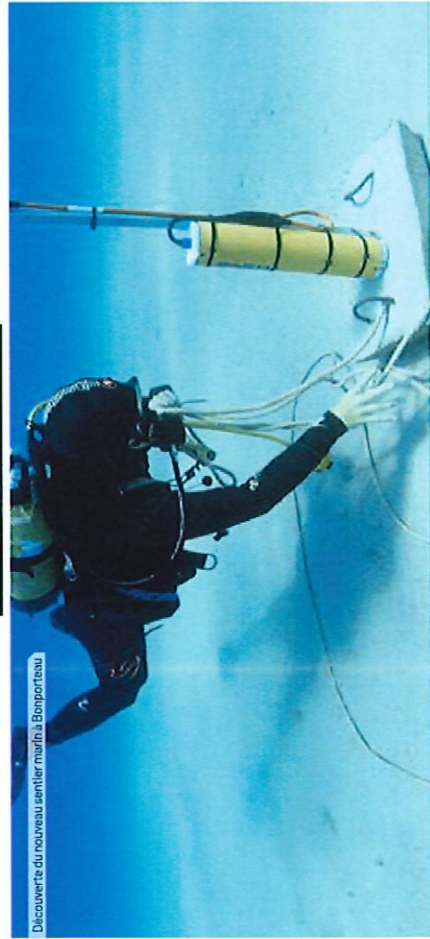
Un film immersif sur la posidonie et le corailgène

Dans le cadre du projet Life «Marha, l'Office Français pour la Biodiversité a souhaité faire bénéficier les gestionnaires d'aires marines protégées de Méditerranée d'un nouveau mode de communication pour faire découvrir les habitats marins.

Des films immersifs ont ainsi été produits sur deux habitats côtiers de méditerranée: le corailgène et les herbiers de posidonie (en plus de ceux existant sur deux habitats côtiers d'atlantique: les herbiers de zostère et les champs de blocs).

L'Aire marine Corniche varoise figure parmi les deux sites retenus (avec le parc marin du cap Corse et des Agriates) pour le tournage de ces vidéos panoramiques à 240°, opérée début juillet par l'entreprise lorientaise Aqua Sapiens.

Des films livrés en septembre 2022, permettent au spectateur (de 12 à +90 ans), muni d'un casque de réalité virtuelle, de vivre une expérience sensorielle au sein



Découverte du nouveau sentier marin à Bonporteau



Immersion avec le film 3D

de ces habitats, enrichie d'une narration explicative. Le stand des Voiles de Saint-Tropez 2022 a permis d'offrir aux visiteurs la possibilité de vivre une plongée sur ces fonds marins exceptionnels, confortablement assis dans un fauteuil.

Cet outil dont le succès ne s'est pas fait attendre, intègre désormais le kit de sensibilisation aux enjeux de préservation de l'aire marine protégée Corniche varoise.

Signature de la charte Pelagos



Signature de la charte Pelagos

En 2022, GST a été présente lors des voiles de Saint-Tropez et le temps fort de la première semaine fut constitué par la signature de la Charte de partenariat du Sanctuaire Pelagos par la Communauté de communes. Cette charte, ouverte à toutes les communes littorales et inter-

communalités riveraines du Sanctuaire, a pour objectif de:

- promouvoir les actions concrètes en faveur des mammifères marins,
- matérialiser le Sanctuaire pour le grand public,
- promouvoir le Sanctuaire Pelagos comme un réel moteur de développement et d'animation pour les communes,
- intégrer les communes à la mission d'information et de sensibilisation du Sanctuaire.

C'est à Sylvia Siri, maire de Saint-Tropez et vice-présidente de la communauté de communes qu'est revenu l'honneur de signer cette charte de partenariat en compagnie du Directeur-adjoint du Parc national de Port Cros, animateur de la partie française du Sanctuaire (M. François Victor à droite sur la photo ci-jointe) et du commissaire général Thierry de Burgade, adjoint au Préfet maritime de Méditerranée.

Des actions scolaires en recrudescence via une convention de partenariat

Une convention de partenariat a été signée entre l'Education nationale et la Communauté de communes pour la sensibilisation des classes de cycle 3 du territoire, intégrant le dispositif d'Aire marine éducative (AME). En 2022, une classe de CM2 de l'école « la Poscrale » à Cavalaire a intégré cette démarche.

En travaillant avec les animateurs de la structure gestionnaire sur une petite zone maritime littorale, les élèves ont expérimenté la gestion participative, et déve-



Animation scolaire pendant les voiles de Saint-Tropez



Animation scolaire

DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Travaux Ecopôle

2022 a été une année marquée par de nombreuses actions, notamment le lancement des travaux pour la réhabilitation de la plateforme de compostage de La Moie, l'Ecopôle.

De nouveaux containers semi-enterrés ont été mis en œuvre pour une meilleure intégration des équipements de pré-collecte dans les paysages communaux.

Par ailleurs, les actions sur le broyage des végétaux ont continué, avec l'attribution d'aides à l'achat de broyeurs pour les usagers, des formations compostage / paillage, la distribution de composteurs. Ces actions participent en partie à la diminution des quantités de déchets verts accueillies sur l'Ecopôle.

Sur les 6 communes équipées de broyeurs professionnels en 2022, on constate une baisse significative des tonnages à Gassin et Cogolin.

• 518 € TTC, c'est le coût d'une tonne de multimatériaux

• Verre : 7182 tonnes collectées, hausse de 22 % par rapport à l'année précédente

• Soit 122 kg/an/habitant et 22 €/an/habitant

• 184 € TTC, c'est le coût d'une tonne de verre

• Cartons des professionnels : 1701 tonnes collectées, hausse de 14 % par rapport à l'année précédente

• 704 € TTC, c'est le coût d'une tonne de cartons collectés chez les professionnels

• Encombrants : 654 tonnes collectées, baisse de 17 %

• Soit 7 kg/an/habitant

• 688 € TTC, c'est le coût d'une tonne d'encombrants collectés

• Biodéchets : 390 tonnes collectées, hausse de 95 % par rapport à l'année précédente

• 752 € TTC, c'est le coût d'une tonne de biodéchets collectés sur le périmètre expérimental

• Déchèteries : 25 653 tonnes, hausse de 4,7 % par rapport à l'année précédente

• Soit 440 kg/an/habitant et 62 €/an/habitant

• 142 € TTC, c'est le coût d'une tonne de déchets apportée en déchèterie

• Déchets verts : 19816 tonnes, baisse de 6 % par rapport à l'année précédente

• Soit 339 kg/an/habitant et 23 €/an/habitant

• 68 € TTC, c'est le coût d'une tonne de déchets verts.

Indicateurs techniques et financiers (chiffres non consolidés, données matrice compt@coût 2021) :

Tonnages : hausse de 2 % par rapport à 2021 avec 87703 tonnes prises en charge par le service public

• Ordures ménagères : 34455 tonnes collectées, hausse de 2 % par rapport à l'année précédente, soit 590 kg/an/habitant et 169 €/an/habitant

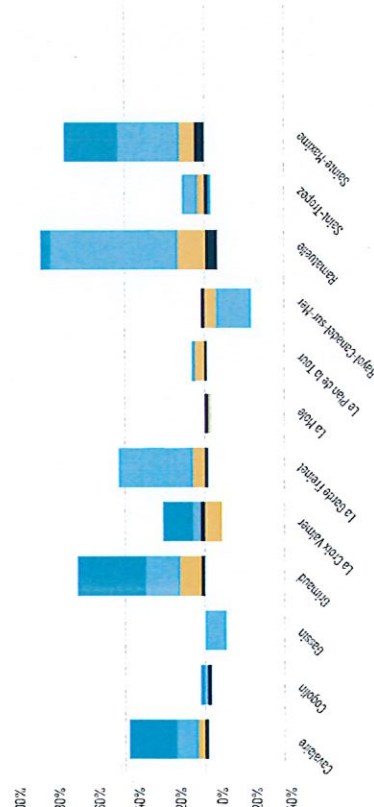
• 289 € TTC, c'est le coût d'une tonne d'ordures ménagères

• Emballages recyclables : 7872 tonnes collectées, hausse de 4 % par rapport à l'année précédente

• Soit 135 kg/an/habitant et 70 €/an/habitant

ÉVOLUTION DES FLUX PAR COMMUNES PAR RAPPORT À 2021

■ DM ■ EMBALLAGES ■ VERRE ■ CARTONS PRO



L'ensemble des communes ont connu un accroissement des tonnages collectés

VALORISATION

La valorisation des déchets de la collectivité reste stable sur l'ensemble des flux en 2022. La moitié des déchets de la collectivité est valorisée sous forme de valorisation matière ou énergétique.

PRÉ-COLLECTE / COLLECTE



• Mise en place d'une collecte des biodéchets en tri-porteur dans le centre-ville de Saint-Tropez.

• Mise en place d'une collecte annuelle des biodéchets sur le territoire.

• Conteneurs enterrés et semi-enterrés : 8 sites équipés en 2022 afin d'optimiser le service de collecte en rationalisant les tournées.

SENSIBILISATION

Les ambassadrices du tri ont sensibilisé 14 741 personnes en 2022. Soit 6397 enfants, 5589 adultes et 2 755 professionnels privés et publics.

62 animations sur les déchets ont été réalisées dans les groupes scolaires des 12 communes.

Des outils de pré-collecte ont été distribués auprès des usagers, des professionnels et des administrations du territoire afin d'inciter davantage au tri des déchets.

• 1556 'cocottes' distribuées (boîte en carton pour le tri dans les bureaux)

• 5 915 sacs de pré-collecte.

PRÉVENTION

Actions

• 274 composteurs et 10 poulaillers distribués

• 14 sites de compostages collectifs (8 autonomes et 6 partagés)

• 51 aides à l'achat de broyeurs attribuées à des particuliers

• 3 sessions de formation au compostage et au paillage

• Etude sur la généralisation du tri à la source des biodéchets

• Une campagne « commune 100 % compostage » avec une distribution mas-

RÉHABILITATION DES DÉCHÈTERIES

Les opérations de rénovation des déchèteries se sont poursuivies en 2022 avec les travaux des déchèteries de Cogolin et de Cavalaire-sur-Mer. A ce stade, la moitié du réseau de déchèteries du territoire aura été rénové.

Pour s'adapter au contexte climatique, en particulier les fortes chaleurs, les horaires d'ouverture des sites ont dû être adaptés pendant la période estivale.

Les activités des déchèteries ont aussi été marquées par un nouveau marché « traitement » permettant notamment aux encombrants d'être triés et mieux valorisés.

Événements

• Journée ECO EXEMPLAIRE en interne à l'intercommunalité

• Fête de la récup'

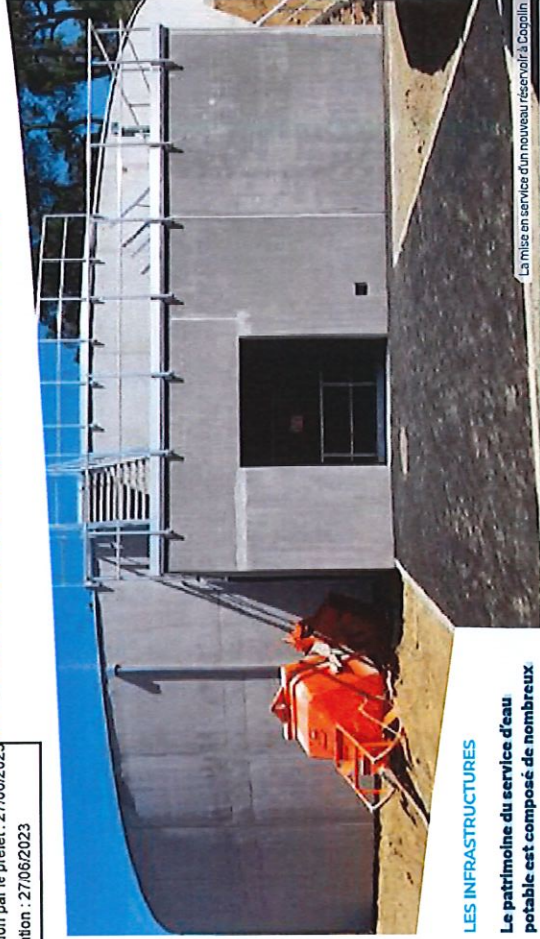
• Semaine européenne de réduction des déchets

• Semaine « Tous au compost ».

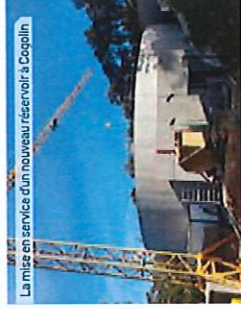
Fête de la Récup



SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE



La mise en service d'un nouveau réservoir à Cogolin



La mise en service d'un nouveau réservoir à Cogolin

Un début de période estivale perturbée par la mise en service retardée de l'usine du Vanadal

La rupture de la canalisation d'amenée d'eau brute de l'usine du Vanadal à La Garde-Freinet a conduit à un démarrage tardif de l'usine de production d'eau potable le 4 août 2022. Uniquement alimentée par les achats d'eau au Syndicat d'adduction des eaux de la source d'En-traïgues jusqu'à cette date, la commune de La Garde-Freinet a connu des manques d'eau, notamment sur le secteur du Refren entre 23 heures et 6 heures. Une distribution d'eau en bouteille a été organisée dès que les premiers manques d'eau ont été constatés.

La mise en service d'un nouveau réservoir à Cogolin

Le réservoir Nègresse, situé au bord de la route de la mort du Luc à la limite entre Cogolin et Gassin, est un réservoir strati-

tegique puisqu'il dessert une zone très large comprenant le village de Cogolin, la plaine de Grimaud, et l'ensemble du littoral de Cogolin à Saint-Tropez. En particulier, c'est ce réservoir qui alimente l'hôpital. En période estivale, ce réservoir est fortement sollicité. Sa capacité de 2 500 m³ lui procure une autonomie inférieure à 12 heures en cas de dysfonctionnement sur le réseau, ce qui est insuffisant. C'est la raison pour laquelle la Communauté de communes a décidé d'augmenter son volume de stockage en construisant, à côté du réservoir existant, une seconde cuve de 4 900 m³. Le réservoir Nègresse devient ainsi le plus grand de l'ensemble du territoire.

Les travaux de terrassement ont débuté au mois de juin 2021, le réservoir a été mis en service au printemps 2022. L'inauguration de cet ouvrage a eu lieu le 2 décembre 2022.

LES INFRASTRUCTURES

Le patrimoine du service d'eau potable est composé de nombreux ouvrages

- 2 barrages
- 5 usines de productions d'eau potable
- 65 réservoirs
- 28 stations de pompage
- Environ 1 200 km de réseau.

La ressource en eau

L'année 2022 a connu un déficit pluviométrique important, avec un cumul de précipitation de 598 mm enregistré à la station météorologique de Cogolin. Nos ressources locales, notamment le barrage de la Verne, ont ainsi été moins disponibles pour la production d'eau potable.

Le département du Var a été placé en vigilance sécheresse à partir du 1^{er} avril 2022. Sur notre territoire, la commune de La Garde-Freinet a été placée en état d'alerte renforcée vis-à-vis de la sécheresse le 22 juin, puis est passée au stade de crise à partir du 21 juillet 2022. Les 11 autres communes ont quant à elles été placées en état d'alerte sécheresse le 8 août 2022, par mesure de solidarité avec les territoires voisins.

En parallèle, les consommations d'eau potable ont fortement augmenté en 2022. Les ressources en eau ont ainsi été fortement mobilisées, avec des prélèvements et des achats d'eau d'environ 17,8 millions de m³ (-6 % par rapport à 2021), dont seulement 32 % de ressource locale contre 40 % en moyenne ces dernières années.



Le renforcement du réseau de distribution d'eau potable du réservoir de l'Omède

La capacité de transfert hydraulique depuis l'usine de la Môle (Cogolin) vers le réservoir de l'Omède (Ramatuella) a été augmentée par le renforcement en 2014 du réseau d'adduction et par la mise en service en 2015 d'une station de pompage de 1 500 m³/h.

Afin de poursuivre cette opération globale de renforcement, la Communauté de communes envisage désormais d'augmenter la capacité de stockage du réservoir de l'Omède et a récemment renforcé le réseau de distribution de ce réservoir.

L'ensemble de ces travaux permettra de sécuriser la desserte en eau potable des communes de Ramatuella et de Saint-Tropez.

En 2021, une première tranche de travaux a débuté, avec le renforcement d'environ 3 km de réseau en fonte de diamètre 300 mm.

Les travaux se sont poursuivis en 2022 avec une seconde tranche de travaux de renforcement du réseau de distribution. Cette seconde tranche concerne le renforcement de 2 300 m de canalisation en fonte 300 mm et 300 m de canalisation en fonte 400 mm :

- le renforcement du réseau d'eau potable Chemin des Tamaris,
- le renforcement du réseau d'eau potable entre le giratoire RD93/Chemin des Tamaris et le boulevard Patch sur la PD 93,
- le renforcement du réseau d'eau potable sur le chemin de l'Omède Ouest et au niveau de la piste des Palapans.

Les travaux ont débuté en novembre 2022 et se sont poursuivis jusqu'en mars 2023.

La sécurisation de la desserte en eau du Plan de la Tour

Historiquement, la commune du Plan de la Tour était alimentée en eau potable par pompes successives, par une conduite au départ de la commune de Grimaud.



Ce système était jugé vulnérable car une seule canalisation alimentait la commune, sans maillage de secours. Par ailleurs, les stations de pompage étaient arrivées à saturation, avec un fonctionnement 24 heures sur 24 en période estivale. C'est pour cette raison que la Communauté de communes a décidé de sécuriser la desserte en eau de cette commune en créant une nouvelle alimentation depuis l'usine de production d'eau potable de Bosse Suane à Sainte-Maxime.

Ces travaux ont été réalisés en 2022 et ont concerné :

- la pose d'un réseau d'adduction au niveau de la RD74, depuis Camp Ferrat jusqu'à l'entrée de la commune de Plan de la Tour sur environ 3 340 m,
- la pose d'un réseau d'adduction au niveau du chemin des Gorgues sur près de 490 m,
- la pose d'un réseau d'adduction au niveau du chemin du Pré d'icard sur près de 550 m.

Les travaux se sont déroulés entre février et juin 2022.



CONSERVATOIRE NON COLLECTIF

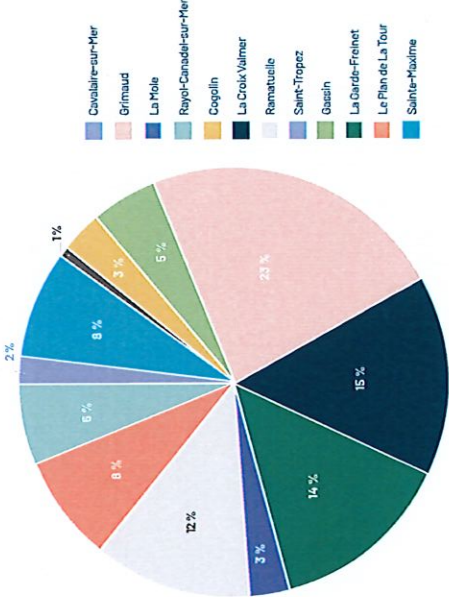
Le service public d'assainissement non collectif est exploité en régie sur 9 des 12 communes du golfe. Des contrats de délégation de service public perdurent sur les communes de Saint-Tropez, du Plan de la Tour et du Rayol-Canadel.

Commune	Délégataire	Date de début du contrat	Date de fin du contrat
Le Plan de la Tour	VEDLIA	01/04/2013	31/03/2025
Rayol-Canadel-sur-Mer	SAUR	01/01/2014	31/12/2023
Saint-Tropez	VEDLIA	30/01/2014	31/01/2024

Une harmonisation du mode de gestion, accompagnée d'une harmonisation des tarifs sur l'ensemble du territoire est prévue à compter du 1^{er} avril 2025.

Le service a recensé plus de 5.600 installations d'assainissement non collectif. La répartition par commune est présentée ci-dessous :

Commune	Nombre d'installations
Cavalaire-sur-Mer	77
Cogolin	178
Gassin	259
Grimaud	1282
La Croix Valmer	829
La Garde-Freinet	808
La Mole	1164
Ramatuelle	703
Le Plan de la Tour	470
Rayol-Canadel-sur-Mer	328
Saint-Tropez	111
Sainte-Maxime	435



L'activité du service consiste à contrôler ces installations dans le cadre de la vente des propriétés, de construction d'installations nouvelles (contrôle préalable de la conception, puis de la réalisation), mais également à effectuer des contrôles périodiques à un pas de temps défini dans le règlement de service (tous les 7 ans pour la régie).

Suite au départ de l'agent en charge des contrôles, le service a été confié à VEDLIA à compter du mois de juin 2021, dans le cadre d'un contrat de prestation de service.

- 167 contrôles de conception ;
- 121 contrôles de réalisation ;
- 206 contrôles à l'occasion de ventes ;
- 77 contrôles périodiques.

571 contrôles ont été réalisés en 2022 sur le périmètre de la régie, répartis de la façon suivante :



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE & DE DANSE



Établissement public d'enseignement artistique agréé par l'État (3^e cat - en cours de renouvellement), le conservatoire propose des enseignements en Musique et en Danse. L'organisation administrative et pédagogique de l'établissement se réfère aux textes cadres du Ministère de la Culture ainsi qu'aux schémas nationaux et départementaux d'orientation pédagogique. Le Ministère de la Culture (D.G.C.A.) doit publier de nouveaux textes d'orientation (SNOP) avant cet été et applicables pour la prochaine rentrée scolaire de 2023-2024. Les offres de formation sont multiples et s'adressent aux enfants ainsi qu'aux adultes. Les parcours et cursus sont organisés en fonction du profil des élèves.

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Projet d'Établissement, validé le 22 juin 2022, nouveau dispositif a vu le jour en septembre qui ouvre les portes du conservatoire aux personnes en situation de handicap, en danse comme en musique. Soutenue par la CAF du Var et par le Département du Var, cette démarche donne un sens social, éducatif, philosophique et politique très fort qui est au centre du Projet.

Intégré à la Communauté de communes depuis janvier 2018, le conservatoire compte 36 agents (6 administratifs et 30 enseignants). Les cours sont dispensés du lundi au samedi, principalement sur deux Sites : Sainte-Maxime et Cogolin. Plusieurs communes mettent à disposition des locaux afin que certains cours puissent y être dispensés, notamment en Danse.

À noter que depuis cette rentrée, le conservatoire, service public communautaire, étend son rayonnement territorial sur deux nouvelles communes : Cavalaire et La Croix-Valmer. Pour cette année civile 2022, qui couvre l'année scolaire 2022/2023, le Conservatoire a accueilli 617 élèves physiques : 347 en Danse et 320 en musique (50 élèves suivent un double-cursus), dont 7 élèves en situation de handicap.

Réception par la direction le 27/06/2023
Les "Mieux" des "Mieux" : représen-
tation de 21 élèves de 1^{er} et 2^e degré phy-
siques sont Ste Maxime, Cogolin et Gri-
maud.

Rapportées au nombre d'habitants, les
2 communes les mieux représentées
cette année sont :

- La Garde-Frénét : **1,83 %**
- et La Mole : **1,74 %**

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE (IMS) / ORCHESTRES A L'ÉCOLE (OAE)

59h45 pour 1 830 élèves qui bénéficient
de ces actions sur 11 communes

Ces interventions en Milieu Scolaire sont
effectuées par les 6 enseignants DU-
Mistes, en étroite collaboration avec les
équipes enseignantes de l'Éducation Na-
tionale. Deux écoles accueillent dans l'une
de leurs classes l'Orchestre à l'École (OAE).

- IMS.
- Musique « classique ».
- Musiques Actuelles Amplifiées,
- Danse (classique, contemporain et jazz).



CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE ET DANSE

Dans le cadre d'une convention entre le
collège Gérard-Philippe à Cogolin et le
Conservatoire, 44 élèves suivent leur for-
mation au sein des Classes à Horaires Amé-
nagés (CHAM).

EXAMENS DE FIN DE CYCLE

EXAMEN	NOMBRE DE CANDIDATS
Musique - Fin de Cycle 1	26
Danse - Fin de Cycle 1	31
BEM - Fin de Cycle 2	3
BEC - Fin de Cycle 2	18
CFEM - Fin de Cycle 3 amateur	1
CFEC - Fin de Cycle 3 amateur	1

INSTRUMENT	EFFECTIF
Piano	6
Trompette	4
Violon	5
Guitare	2
Violoncelle	1
Flûte traversière	3
Clarinette	1
Voix	12
Danse	10





AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Le déploiement de la fibre optique rentre dans sa 4^e année de travaux sur le territoire. La nouvelle planification de l'opérateur est suivie et aucun gros retard n'est à déplorer sur le territoire du golfe de Saint-Tropez.

L'année 2022 aura été marquée par le changement de gouvernance du projet et la dissolution du Syndicat Mixte PACA THD au 31 décembre 2022 auquel les collectivités du Var ont transféré en 2018 leur compétence L1425-1, déploiement et exploitation des réseaux de communications électroniques.

Afin d'assurer la gestion en commun de projets d'usages et services numériques, de poursuivre le déploiement de la fibre optique et d'assurer la continuité du Contrat de Délégation de Service Public du Var, il a été décidé la mise en place d'une convention de coopération entre la Région, le Département du Var et les onze intercommunalités varoises.

Au 1^{er} janvier 2023, ce sont 13 délégations qui œuvreront pour le numérique jusqu'en 2044 terme de la DSP actuelle avec Var Très Haut Débit. La convention de coopération prévoit à cette fin les règles de fonctionnement de la coopération entre les parties afin de prévenir toute difficulté d'exécution du Contrat de DSP liée à la multiplicité des autorités délégataires et ainsi, de garantir tant la continuité, que la qualité du service public.

Il est précisé que cette convention s'inscrit dans le cadre de l'article L. 2511-6 du code de la commande publique, qui permet aux signataires de réaliser en commun des services publics dont ils ont la responsabilité en s'entendant sur les objectifs qu'ils ont en commun.



Prises raccordables et éligibles sur le territoire par commune au 31/12/2022

Commune	Prises Raccordables au 31/12/2022	Prises restant à construire
Cavalaire-sur-Mer	10 892	3 208
Cogolin	9 147	1 155
Gassin	4 005	179
Grimaud	8 497	475
La Croix-Valmer	6 303	514
La Garde-Freinet	14 25	628
La Mole	751	184
Le Plan de la Tour	2 246	772
Ramatuelle	2 835	728
Royal-Canadel-sur-Mer	781	990
Sainte-Maxime	17 289	2 378
Saint-Tropez	6 304	2 460
Total	69 585	13 499

Pour tester votre éligibilité : <https://www.vartreshautdebit.fr/tester-mon-eligibilite>



Déploiement des prises FTTH au 31/12/2022

MOBILITÉ

Par délibération du 24 février 2021, le Conseil communautaire a décidé de prendre la compétence « organisation de la mobilité ». Conformément à la loi, les communes ont été saisies afin de délibérer sur cette prise de compétence par la Communauté de communes.

Depuis le 1^{er} juillet 2021, l'intercommunalité est l'ADM (Autorité Organisatrice de la Mobilité) sur son territoire, et est donc seule compétente pour organiser :

- les services réguliers de transport public de personnes,
 - les services de transport public à la demande,
 - les services de transport scolaire.
- ou concourir au développement :

- des mobilités actives (marche, vélos...),
- des usages partagés de véhicules terrestres, service de location de vélos, voiture, etc.
- des mobilités solidaires.



Au moment de la prise de compétence, les services de mobilité des communes se détaillent ainsi :

L'intercommunalité n'est substituée à la Région - dans l'exécution des services réguliers de transport - intégralement inclus dans son ressort territorial - que si elle en a fait la demande.

Dans un objectif de convergences des différents contrats en cours passés par les communes avec les entreprises de transport, GST a fait le choix de laisser à la Région, la gestion de ces services de transports urbains et scolaires (3 lignes ZOU ; internes au territoire et 34 lignes scolaires) jusqu'à l'été 2026, ce qui correspond à l'échéance contractuelle la plus éloignée (ma. 2026 pour la DSP de Sainte-Maxime).

UN NOUVEAU RÉSEAU DE NAVETTES ESTIVALES



FRÉQUENTATION 2022 :

Commune	Fréquentation 2021	Fréquentations 2022	Tarif
Cavalaire-sur-Mer	Chiffres non communiqués	102 371	Gratuit
Cogolin	1 105	1 578	Service payant
Grimaud	2 668	7 039	Gratuit
Royal-Canadel-sur-Mer	7 521	11 941	Gratuit
La Croix-Valmer	8 067	74 723	Gratuit
Ramatuelle	Pas de service en 2021	4 363	Gratuit
Sainte-Maxime	9 225	103 196	Service payant
Saint-Tropez	Pas de système de comptage		Service payant

TRANSPORTS SCOLAIRES



Depuis 2019, la Région applique la règle des 3 kilomètres (distance domicile-établissement) pour identifier les élèves ayant droit aux transports scolaires.

La GST ayant souhaité maintenir des services pour les non ayants droit, il a été décidé la prise en charge totale des coûts correspondants aux services concernés.

Pour l'année scolaire 2021/2022, la GST a également décidé de prendre en charge partiellement le montant payé par les familles au titre de l'inscription de leur enfant aux transports scolaires mis en place par la Région sur leur site internet.

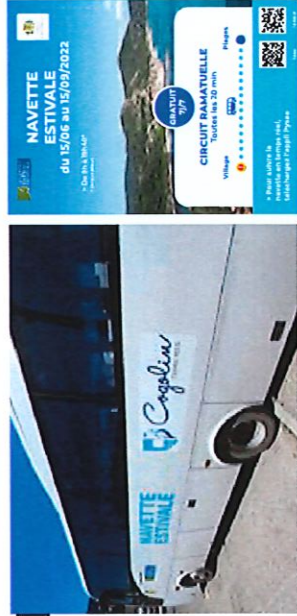
Par délibération du 22 juin 2022, la Communauté de communes a décidé de rembourser aux familles la somme de :

- 55 € pour le Pass Zou plein tarif (80 €)
- 27 € pour le Pass Zou tarif réduit 45 €.

CHIFFRES CLÉS

Année scolaire 2022/2023 (données au 31/12/2021)

101615,94 € pour la prise en charge des 3 lignes	964 dossiers traités	906 dossiers complets	48 non éligibles (apprentis, écoles primaires)	501 dossiers de collégiens - 425 dossiers de lycéens	101 remboursements pour le pass à 45 €	805 remboursements pour le pass à 80 €
--	----------------------	-----------------------	--	--	--	--



MOBILITÉS ACTIVES

AVELO 2

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a été lauréate sur les 4 axes de l'appel à projet AVELO2 - acte 2, porté par l'ADEME.

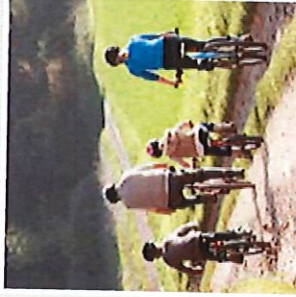
Les 4 axes de l'appel à projets 2022 :

AXE 1 : soutenir la construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables, via le financement d'études

AXE 2 : soutenir l'expérimentation de services Vélo dans les territoires

AXE 3 : soutenir l'animation et la promotion de politiques cyclables intégrées à l'échelle du territoire

AXE 4 : soutenir l'ingénierie territoriale (hors financement CEE)



PRIME VELO

Par délibération du 28 septembre 2022, le Conseil Communautaire a instauré la mise en place d'une « prime vélo » forfaitaire de 200 € pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf, à destination des habitants du territoire de la Communauté de communes, répondant à des critères d'admissibilité (résidence principale sur le territoire, acquisition du véhicule dans un magasin situé sur le territoire).

Pour 2022 : 51 dossiers reçus, 3 irrecevables, 48 dossiers validés.

RESSOURCES

Installés désormais tous ensemble dans les locaux de l'Hôtel communautaire (excepté pour le service des Espaces maritimes resté en bord de mer), les agents de Golfe de Saint-

et l'élaboration des projets, 2022 aura aussi été l'année du changement d'appellation de la collectivité ainsi que de son identité visuelle.



HUMAINS

Les effectifs gérés par le service RH ont diminué de 205 agents à 199 en 2022 (104 H et 95 F) avec une population de non titulaires qui est passée de 53 en 2021 à 48 en 2022. L'âge moyen des agents est passé de 46,69 ans en 2021 à 48,56 ans en 2022 (voir pyramide des âges).

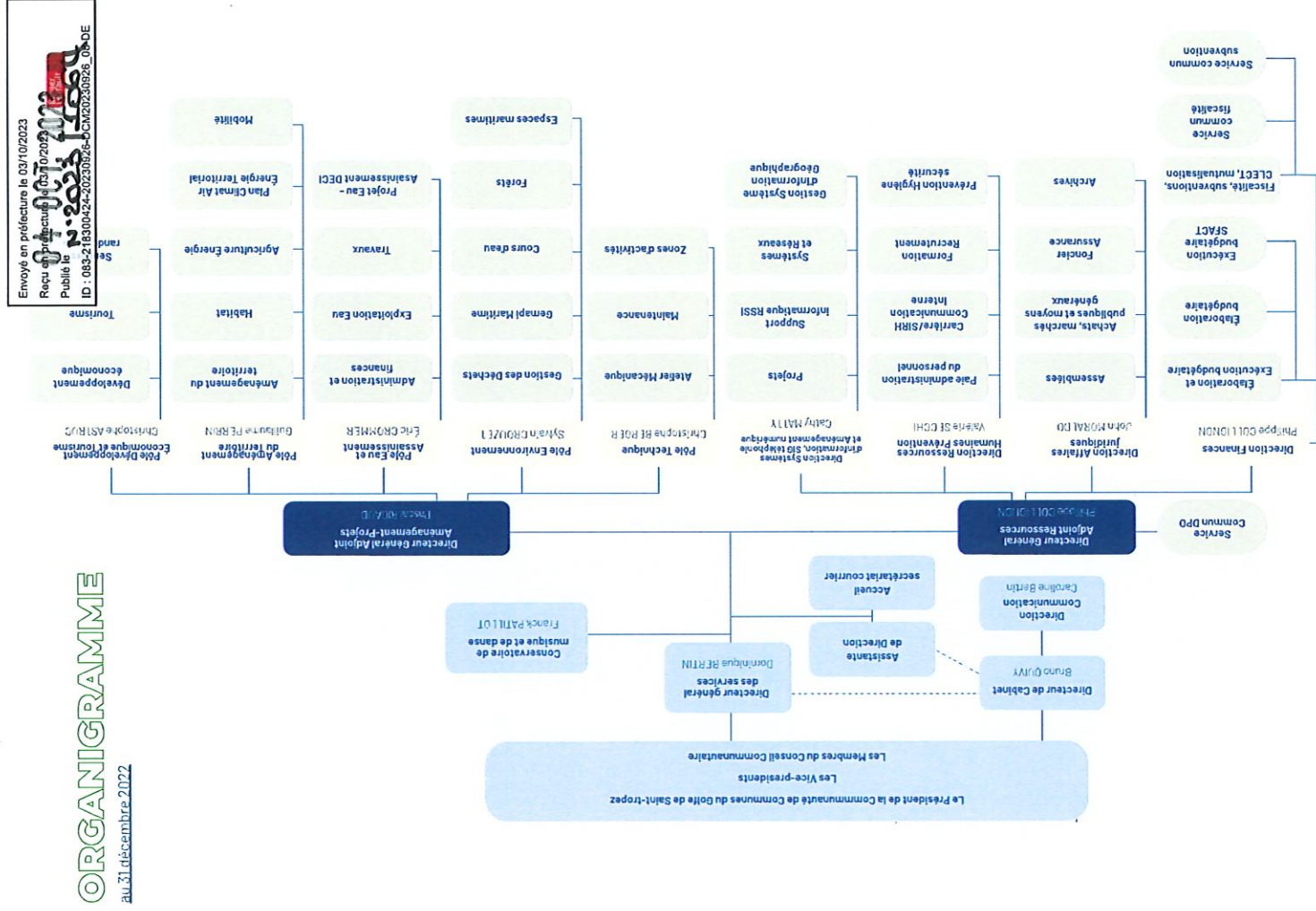
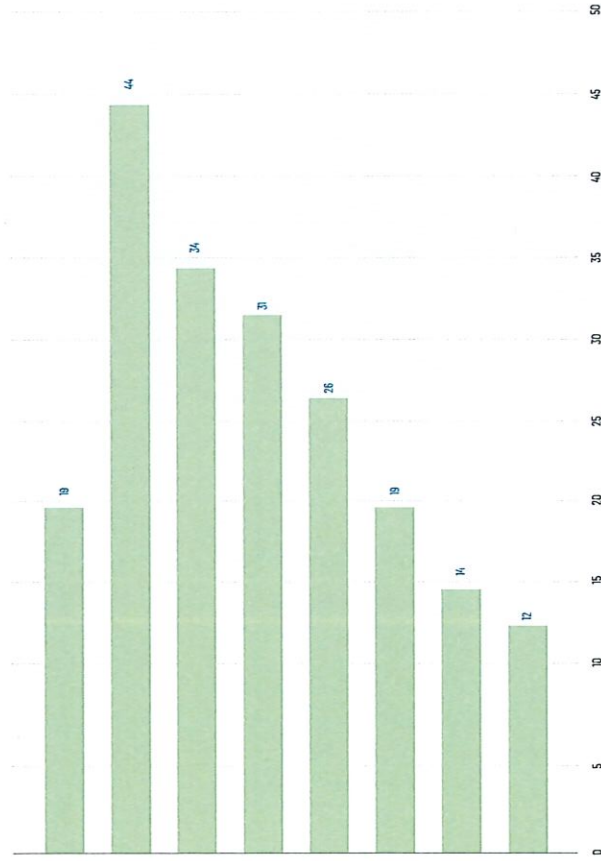
Pour autant, l'activité de la Direction des Ressources Humaines a été soutenue car les mouvements de personnel ont été très importants : 28 arrivées (mutation, transfert, CDI) et 34 départs (déces, mutation, CDI) ; démission, détachement, re-

Avec le recrutement en novembre 2021 d'un responsable prévention Hygiène et sécurité, la collectivité a mis en place une procédure d'évacuation incendie avec des formations et un exercice en condition réelle pour l'hôtel communautaire. Une campagne de sensibilisation pluriannuelle aux addictions a été lancée et des amé-

L'aboutissement d'une démarche de concertation avec les représentants du personnel et la direction, a permis la mise en place du télétravail au 1^{er} juin 2022. Celui-ci était attendu par les agents de la collectivité et cela a totalisé 383 jours de télétravail effectués au 31 décembre 2022.

Les élections professionnelles du 9 décembre 2022 ont marqué la fin d'année et annoncé la création du nouveau Comité Social Territorial en 2023 (fusion CT et CHSCT).

Pyramide des âges de la Communauté de communes du golfe de Saint-tropez



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 POUR
LA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES



DIRECTION DES FINANCES

En 2022, - comme en 2021 - le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition sur les taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti, la CFE, la taxe des ordures ménagères ainsi que la taxe GEMAPI qui finance la lutte contre les inondations, l'érosion maritime et la submersion marine.

La direction des finances gère en direct 5 budgets représentant en terme d'activité

- 4 729 engagements de dépenses
- 323 engagements de recettes
- 7205 mandats
- 4 942 titres de recettes
- 6 287 biens inscrits à l'inventaire pour une valeur de 175 000 000 €.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

2022
Les comptes de gestion dressés par le comptable, en ce qui concerne la gestion des crédits autorisés par le Conseil municipal au titre de l'exercice 2022, ont été rapprochés avec les comptes administratifs début 2022.

Le compte administratif consolidé 2022 se solde par un résultat positif de la section de fonctionnement de 22 619 073,27 € et par un excédent de la section d'investissement qui s'élève, avant intégration des restes à réaliser à 49 367 689,05 €. Le solde entre les dépenses et les recettes des restes à réaliser porte cet excédent d'investissement à 46 197 374,99 €.

RÉPARTITION DES DÉPENSES

	Dépenses	Recettes	Résultat de l'exercice	Résultat de clôture
Fonctionnement	34 767 080,83	38 809 273,82	4 042 192,99	9 989 201,38
Investissement	4 897 824,62	7 103 684,82	2 205 860,20	6 071 201,15
Total	39 664 905,45	45 912 958,64	6 248 043,19	16 070 472,53
Duchets Managers				
Fonctionnement	28 551 406,77	32 979 184,44	3 427 777,67	7 014 842,38
Investissement	5 626 020,09	3 110 022,58	-2 515 997,51	8 425 895,08
Total	35 177 426,86	36 089 207,02	911 780,16	15 440 741,46
Office de Tourisme				
Fonctionnement	880 880,98	681 865,86	-8 815,12	19 228,88
Investissement	7 955,02	29 860,50	21 905,48	38 030,00
Total	888 836,00	711 726,36	13 090,36	57 258,88
DSP eau potable				
Fonctionnement	6 089 817,73	11 594 827,16	5 485 009,43	5 543 134,43
Investissement	7 553 114,97	7 007 718,60	-545 396,37	34 832 313,02
Total	13 652 932,70	18 601 545,76	4 948 613,06	40 375 447,45
Régie eau potable				
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00	0,00
Assainissement non collectif				
Fonctionnement	86 275,50	95 448,00	9 168,50	42 685,20
Investissement	0,00	0,00	0,00	240,80
Total	86 275,50	95 448,00	9 168,50	42 906,00
Budgets consolidés				
Fonctionnement	71 195 274,81	84 160 589,28	12 965 314,47	22 619 073,27
Investissement	18 084 914,70	17 250 886,50	-834 028,20	49 367 689,05
Total	89 280 189,51	101 411 475,78	12 131 095,27	71 986 772,32



Commission Locale d'Évaluation

des Charges Transférées :

séance du 14 avril

- Évaluation et approbation du montant des charges transférées par la commune de La Croix Valmer au titre de la compétence « Organisation de la Mobilité » après correction d'erreurs matérielles sur l'évaluation 2021.
- Évaluation et approbation du montant des charges transférées à compter de 2022 au titre de la compétence « Organisation de la mobilité » par Ramatuelle et Sainte-Maxime après ajustement des coûts à la réalité du service.

Financements externes

Création et arrivée au 1^{er} juin 2022 d'une chargée de mission au sein du service dont le rôle est, en sus du suivi (250 subventions actives) et de la veille en matière de recherche de subventions, de définir une procédure interne et partagée de gestion de ces dernières.

Ouvre le suivi des subventions actives et récurrentes, l'essentiel de l'activité a été consacré à l'élaboration du nouveau dispositif de la région SUD, dans le pro-

longement du CRET 2^e génération : Nos territoires d'abord avec, pour 8 actions sur notre territoire, une subvention attendue de 5299 800 € sur la période 2023-2026.

Mutualisations (créations)

- Le service commun « Fonction déléguée à la protection des données » par le transfert d'un agent, DPO, venant de la commune de Sainte-Maxime, mutualisé pour 5 communes (Cavalaire-sur-Mer, La Croix Valmer, Payol-Canadel-sur-Mer, Sainte-Maxime, Saint-Tropez) à compter du 1^{er} juillet 2022. La mission du DPO consiste à analyser et mettre en œuvre ce qui est nécessaire pour que l'organisme soit en conformité avec la Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le RGPD encadre le traitement des données personnelles numériques et « papiers » (sauvegarde, archivage, protection et accessibilité des données personnelles).

Le service commun « Fiscalité »

- Réflexion avec l'ensemble des communes pour mutualiser un observatoire fiscal ainsi qu'une cellule d'optimisation fiscale, qui doit déboucher sur la création d'un service commun au 1^{er} janvier 2023. 10 communes (dont 3 uniquement pour parer un observatoire fiscal) ont délibéré en ce sens au cours du 4^e trimestre 2022.
- En parallèle, recrutement d'une chargée de mission au sein de la fiscalité au 15 janvier 2022 pour accompagner la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, pour mettre à jour le diagnostic fiscal de l'EPCI et démarrer le repérage, la correction des anomalies fiscales en vue d'une équité fiscale territoriale et ainsi éviter une hausse des taux.
- Renforcement du service par le recrutement au 15 novembre de 2 agents supplémentaires mutualisés sur le volet optimisation fiscale pour une mise en œuvre opérationnelle sur les communes.

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ) assure la sécurité juridique de l'institutionnelle de la Communauté de communes et regroupe ainsi plusieurs services « ressources », à savoir le service Commande publique, le service des assemblées, le juridique et contentieux, le foncier et les assurances, les moyens généraux, les archives et l'accueil. La sécurisation des procédures internes, le contrôle réglementaire et l'encadrement des instances sont les principaux axes de travail de la Direction.

Le service de la Commande publique a ainsi porté un total de 60 marchés sur l'année 2022, dont 13 sont des appels d'offres. Parmi les dossiers majeurs, nous retrouvons notamment les travaux d'aménagements maritimes sur le littoral de Sainte-Maxime pour un montant de plus de 6 millions d'euros, les travaux de réseaux et branchements d'eau, dont le marché a été attribué pour un montant maximum de 3 millions d'euros annuels pendant 3 ans, ou encore le marché de prestations d'entretien et de renaturation des cours d'eau pour un montant maximum de 500 000 € par an.



Le service des Assemblées planifie et organise la tenue des instances délibératives dans un objectif de sécurisation réglementaire de l'EPCI.

Les élus se sont réunis 6 fois en Conseils communautaires en 2022, pour un total de 181 délibérations.

Les Maires se sont quant à eux réunis en Bureau communautaire à 9 reprises, pour un total de 70 délibérations.

Le service « Moyens Généraux » centralise et commande les fournitures administratives, le matériel et équipements de bureau, les vêtements de travail, les achats alimentaires et s'occupe d'une ressource indispensable pour le traitement de diverses demandes. Ce service pivot dans l'organisation de la structure gère différents budgets, veille au respect de ses marchés et de l'équité entre les services.

Le service Juridique assure le conseil aux collaborateurs et aux élus sur toute ques-

tion d'ordre réglementaire et juridique, et suit les dossiers contentieux avec le concours de cabinets d'avocats.

Le service « Foncier / Assurances » a géré 28 sinistres en 2022, dont 18 liés à la flotte automobile.

En ce qui concerne les affaires foncières, 8 acquisitions ont été réalisées pour un montant cumulé de 47 000 €, et 6 servitudes amiables ont été instaurées.

Enfin, la Direction des Affaires Juridiques est en charge de la gestion des archives de l'intercommunalité.

L'année 2022 a été marquée par la réalisation d'un diagnostic au sein de l'EPCI et des communes membres par les services des Archives départementales. Il s'agit d'une phase préliminaire au lancement des études relatives à la mise en place d'un service commun « Archives ».





GESTION ET SÉCURISATION

L'intercommunalité poursuit le déploiement des projets inscrits au schéma directeur sur 5 ans (2020-2024), notamment le logiciel métier Ressources Humaines, la virtualisation des serveurs (avec l'agrégation des Active Directory des anciens syndicats, rendue possible depuis la mise en place de la fibre optique sur les sites principaux de la collectivité).

Le site de Cavalaire bénéficie d'une fibre FTTE 20 Mégas bites par seconde (Mbps), les conservatoires de musique de Cogolin et Sainte-Maxime également. L'Atelier mécanique dispose lui d'une fibre FTTH. Tous ces sites sont raccordés au Centrex téléphonique, ce qui permet une interconnexion simplifiée. La collectivité ne dispose plus de standards téléphoniques indépendants.

L'arrivée de la fibre optique sur les sites de la collectivité nous a également permis de revoir notre politique de sauvegarde (fréquence, typologie) et démultiplier les points de sauvegarde.

La collectivité a déployé une solution de filtrage des mails afin de diminuer le risque de mails frauduleux responsables de 95 % des attaques cyber réussies. Une analyse des liens est également réalisée par la solution.

La Dématérialisation des processus est très largement entamée, avec le processus des marchés publics de la conception des DCE, la publicité jusqu'à la signature des marchés. Un connecteur a été déployé entre le logiciel métier et l'opérateur Fiance.

La mise en place pérenne du télétravail a engendré l'acquisition en masse de matériel nomade et de solution de sécurité associée. La collectivité a changé sa politique d'achat en favorisant les stations de travail et Pc portables pour les agents nomades (réunion extérieure, télétravail...). Cette solution a permis de ne plus multiplier les équipements avec un poste fixe et un portable.

La collectivité a postulé en 2021 au dispositif de cybersécurité proposé par l'ANSSI dans le cadre du plan France Relance. Retenue par l'ANSSI la collectivité a procédé au Diagnostic permettant d'appréhender la maturité du Système d'information de la collectivité. Ce pré-diagnostic a permis de positionner la collectivité dans un parcours adapté à la taille et à la maturité de son système d'information. Ce dispositif est financé à 80 % par l'ANSSI.

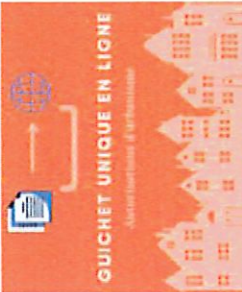
- **Le pack Initial** comprenant la réalisation d'une cartographie précise, de la correction des mesures urgentes, de la définition d'un plan de sécurisation et de la sensibilisation de la direction et des utilisateurs. Cette cartographie permet également à la direction de définir le degré de sécurisation ou de risque acceptable par la collectivité.
- **Les Pack relais** comprennent la mise en place de solutions ciblées évaluées dans le plan de sécurisation élaboré au pack initial. Cette phase s'étend de septembre 2022 à septembre 2025.

Les packs relais 0 et 1 de septembre 2022 à septembre 2023 :

- Mise en place d'un pare-feu internalisé administré par la collectivité en sus du pare-feu en Saas géré par le prestataire.
- Mise en place d'un puit de logs permettant l'analyse à travers un SOC ou SIEM, système de surveillance en temps réel des mouvements sur le système d'information. Copie, suppression, déplacement de fichiers en masse ou incohérence, connexion... Cette solution de surveillance permet d'éviter la pénétration malveillante du système.
- Réalisation de Charte agents, administrateurs et appareils mobiles
- Acquisition de matériels de surveillance et sécurisation de la salle serveur de Cavalaire.



- Réflexion sur la typologie des sauvegardes, de leur fréquence et de leur sécurité (immuabilité)
- Fermeture centralisée des salles serveurs de la collectivité
- Mise en place de sessions de sensibilisation et de formation des utilisateurs avec pour la collectivité l'adhésion à un système d'apprentissage par l'erreur (envoi de mails frauduleux à des fins éducatives).



AUTORISATION D'URBANISME: LE GUICHET UNIQUE EN LIGNE

Le 1^{er} janvier 2022, conformément à la loi Eian du 23 novembre 2019 qui rend obligatoire la réception et l'instruction par voie électronique des permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants, la Communauté de communes ouvrirait l'accès au guichet unique.

L'instruction du droit des sols est également réalisée par voie dématérialisée avec la connexion de l'application métier mutualisée à PlatAu, la plateforme de l'Etat permettant la télétransmission des dossiers d'instruction en Préfecture.

Des journées de formation et de perfectionnement ont été organisées pour l'ensemble des instructeurs des 12 communes. La mise en place de 3 modules métiers spécifiques est prévue afin de faciliter les différents processus. Habitat mise en péril, la génération automatique des réponses aux demandes de certificats d'urbanisme et le connecteur au parageur électronique. Le groupe de travail a poursuivi ces rencontres thématiques mensuelles afin d'évoquer les nécessaires paramétrages, les améliorations de processus ou demandes d'évolution du logiciel auprès de l'éditeur. Suite à ce changement de processus très impactant pour les services instructeurs une réunion a été organisée avec l'éditeur afin que ces derniers évoquent leurs difficultés et trouvent une réponse au changement dans le processus d'instruction. L'année 2022 a été une année de mise en route, le portail de l'état ayant subi plusieurs mises à jour afin d'optimiser son fonctionnement ; l'application a également dû s'adapter au fil de l'eau. Les différents partenaires, SDIS, Architecte des bâtiments de France, EN-EDIS... se sont raccordés au dispositif en cours d'année.

TECHNIQUE ET MAINTENANCE



L'HÔTEL COMMUNAUTAIRE ET LES BÂTIMENTS DE LA COLLECTIVITÉ

Le service maintenance accompagne les transformations opérées dans les bureaux au gré des besoins de la collectivité : cloisonnement/décloisonnement des espaces, amélioration des lieux de rencontre et de repas, création de stationnements pour les 2 roues motorisées...

Les imperfections de conception font l'objet de travaux d'amélioration : ombrière pour les coffrets électriques extérieurs, remplacement des commandes de chauffage, isolation thermique d'un puit de lumière...

Les premiers sinistres arrivent aussi, et sont pris en gestion par le pôle : fragilisation du bardage mural extérieur, infiltrations d'eau.

2022 fut aussi l'année d'arrêt de fonctionnement du centre temporaire de vaccination COVID, avec le démontage des installations déployées dans l'urgence l'année précédente pour répondre avec succès à la crise sanitaire.

ASSISTANCE AUX DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

Parallèlement à cette mission d'entretien, le Pôle Technique de la Communauté de communes apporte son soutien aux autres services et directions dans l'étude puis la réalisation de leurs projets, parmi lesquels : la participation à l'élaboration du projet de la Patronne, la restructuration des parcs d'activités économiques, la rénovation des déchèteries, la construction du nouvel éco-pôle, la création d'une base vie pour les équipes de collecte des déchets...

Son soutien intervient aussi lors de la prise de nouvelles compétences : ce fut le cas en 2022 avec l'intégration de la mobilité dans les missions de la collectivité.



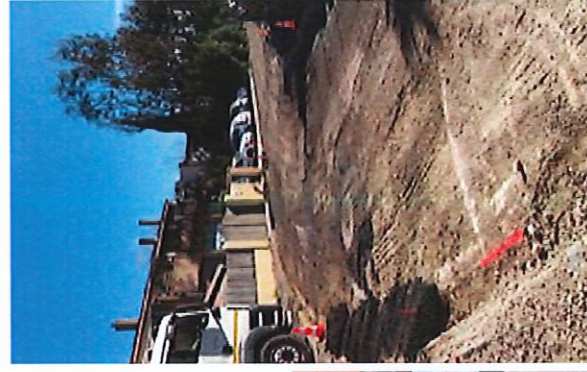
MAINTENANCE DU PATRIMOINE

Le personnel du Pôle Technique intervient tous les jours sur les installations et bâtiments de la Communauté de communes pour que les différentes directions opérationnelles puissent bénéficier des meilleures conditions de travail.

Ainsi, plus de 600 interventions ont été réalisées en 2022 pour répondre aux besoins des différents services, dont 160 dépannages.

Le service de gestion de l'entretien des parcs d'activité s'est renforcé courant 2021. Cela a permis cette année de travailler sur une remise à niveau des espaces verts de ces zones, et plus particulièrement celle de Saint-Maur après la requalification des voiries faite les années passées.

Parallèlement, son atelier mécanique s'est chargé de l'entretien du parc de 80 véhicules et engins de chantiers, et l'on enregistre plus de 500 interventions, pour une dépense de plus de 440 k€, hors combustibles. À noter la prise en charge depuis le 1^{er} janvier 2022 de plusieurs bus liés à la compétence mobilité.



CARTE DES SITES DE TRAVAIL

AU 31 DÉCEMBRE 2022

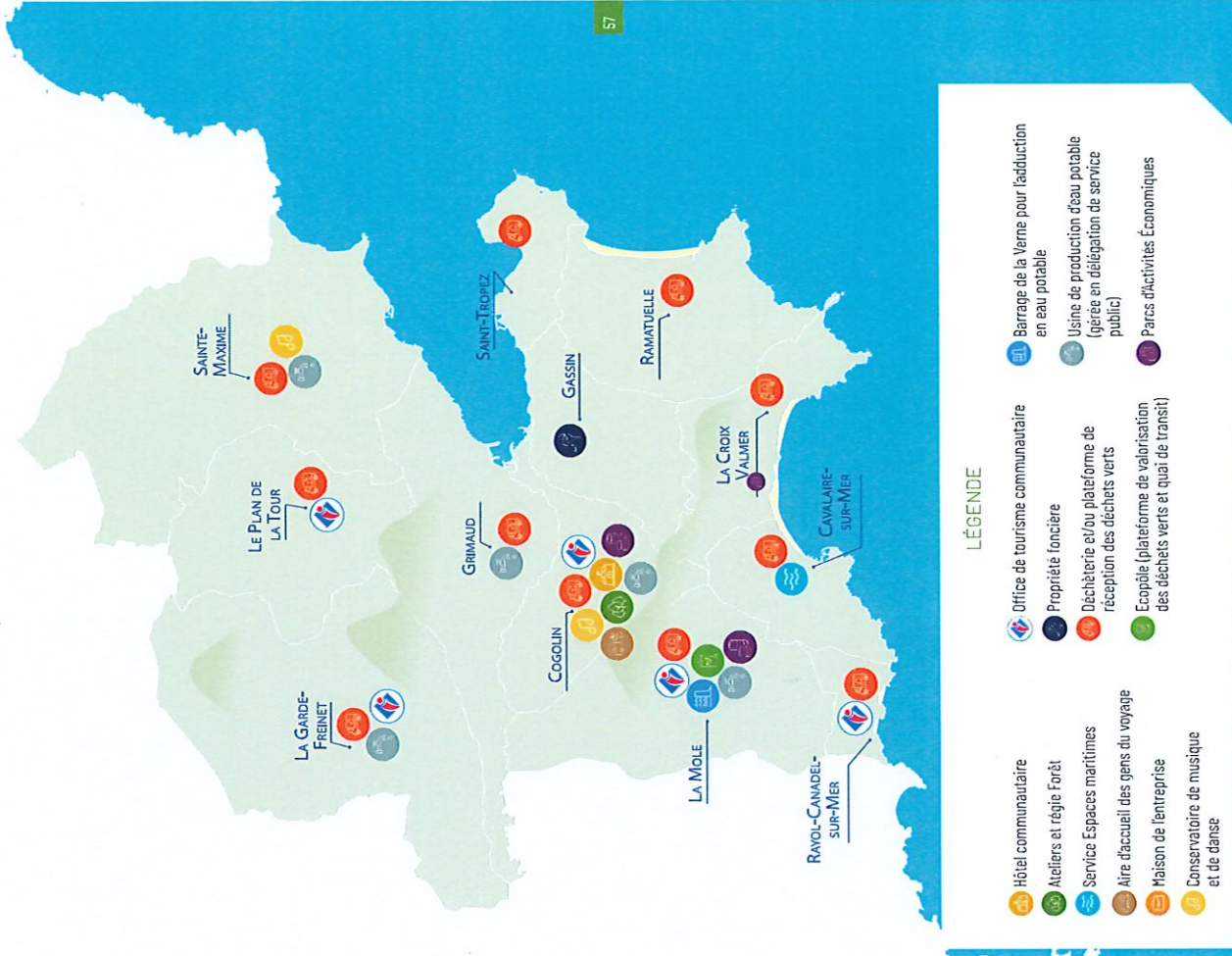
Envoyé en préfecture le 03/10/2023

Reçu en préfecture le 03/10/2023

Publié le 04 OCT 2023

ID : 083-200036077-20230621-2023000120-DE

N° 2023/1004



COMMUNICATION

Compte tenu des enjeux et des cibles spécifiques, le choix a été fait de décliner ce logo et la charte graphique pour 2 de nos secteurs d'activités :

- le Conservatoire de Musique et de Danse,
- l'Office de tourisme communautaire.

I. 2022 : UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR NOTRE TERRITOIRE D'EXCEPTION

ANCIEN (2000)



NOUVEAU (2022)



À la veille de son 10^{ème} anniversaire (1^{er} janvier 2002 - 1^{er} janvier 2023), la Communauté de communes a souhaité moderniser son identité visuelle pour accompagner l'évolution de ses compétences.

Son nom a également été raccourci, puisque fort de ses 10 ans d'existence, notre établissement public n'a plus besoin de mentionner son statut de communauté de communes pour être reconnu.

Et quoi de plus représentatif que **Golfe de Saint-Tropez** !

Cette nouvelle identité visuelle et la charte graphique associée (70 pages présentant les déclinaisons et un maximum de supports possibles) racontent notre histoire, celle d'un territoire d'exception où la beauté, la richesse et la fragilité sont partout (littoral, fonds marins, massifs forestiers, sable, flore, villages), où l'attachement des résidents à leur terre est viscéral et où développement et préservation rythment des saisons très contrastées.



Créées et validées entre janvier et juillet, ces différentes identités graphiques sont déclinées depuis septembre sur tous les nouveaux canaux de communication, mais également repris sur les anciens supports (la signalétique par exemple).

II. LA COMMUNICATION NUMÉRIQUE SE RENFORCE

Incontournable, la communication numérique est devenue un pilier de la stratégie de communication intercommunale.

Après adoption de notre nouvelle identité graphique, l'année 2022 a vu le début d'un travail très important de refonte des sites internet (3 existants) afin de fournir aux administrés et visiteurs du territoire un service fiable et efficace via 2 uniques plateformes : un site institutionnel et un site dédié à l'Office de tourisme communautaire (traduit en 3 langues). Leur mise en ligne est prévue 1^{er} semestre 2023.

La communication sur Facebook se poursuit ; celle sur LinkedIn est renforcée, avec un nombre de d'abonnés qui a été multiplié par 2.

Pour accompagner la création croissante de vidéos et petits reportages présentant nos actions ou accompagnant nos campagnes de sensibilisation... Une chaîne Youtube a été créée. 14 vidéos y sont actuellement diffusées.

Enfin, nos 2 applications @Golfe de Saint-Tropez et @Mes déchets-Golfe continuent de bien fonctionner, sont mises à jour quotidiennement et connaissent une progression régulière d'utilisateurs (-10% en moyenne/an).

NOTRE APPLI MOBILE DÉCHETS-GOLFE
Des mises à jour et actualité quotidiennes, des cartes interactives et développement de services (formulaire à remplir, signalement, demande de rendez-vous, ...)

NOTRE APPLI MOBILE GOLFE DE SAINT-TROPEZ
+ 32% D'UTILISATEURS

CHIFFRES CLÉS

Site internet
22 129 visites

Articles parus dans les magazines municipaux
16

Couverture de la page Facebook
53 248



Rencontre du personnel

III. LA COMMUNICATION INTERNE AUSSI

L'effectif de l'intercommunalité comptant presque 200 agents, la communication interne est primordiale pour la diffusion intra d'informations, la connaissance et la coordination des actions des services. S'entretiens internes paraissent chaque année et sont distribuées avec le bulletin de salaire. Elles sont composées de rubriques récurrentes (ca bouge dans les services / à vos agendas / les PH en direct...) et d'articles suivant l'actualité des services.



vices opérationnels des outils qui leur permettent de véhiculer leurs messages, d'informer les usagers et de sensibiliser le public (grand public ou ciblé scolaires, touristes...) sur les enjeux du territoire et les actions intercommunales.

La Direction de la communication organise également les inaugurations, les moments forts de présentation de travaux, les signatures officielles de convention...



IV. REPRISE DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Après 2 années « perturbée », 2022 a connu un retour en force de l'événementiel. La Communauté de communes organise et/ou participe à de nombreuses manifestations. Outre un matériel spécifique dont nous nous sommes dotés (matériel de stand, oriflammes, kakémonos, beachflag, roll-up, panneaux d'information et d'exposition, etc...) il est également au cœur de notre métier de doter les ser-



GOLFE DE SAINT-TROPEZ ET LES MÉDIAS

265 articles de presse
(dont 14 dans la presse spécialisée : tourisme / littoral...)

12 reportages Télé

7 chroniques Radio

L'événementiel interne est également organisé par la Direction de la Communication : les vœux au personnel, la fête de Noël pour les enfants des agents, ou encore le repas du personnel en septembre... Des moments importants qui nous permettent de nous retrouver, car une plus grande cohésion, c'est une meilleure efficacité.

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur
083-25000424-20230000120-DE
Accusé certifié exécutoire
Révisé par le préfet : 27/06/2023
Publication : 27/06/2023



www.golfe-sainttropez.fr

Email : contact@golfe-sainttropez.fr

Téléphone : 04 94 55 70 30
Fax : 04 94 54 56 39

Hôtel communal
2, rue Blaise-Pascal
83310 COGOLIN

Golfe de Saint-Tropez



Envoyé en préfecture le 03/10/2023
Reçu en préfecture le 02/11/2023
Publié le 04 OCT. 2023
ID : 083-218300424-20230926-DCM20230926_08-DE